

catalogue CESAR officiel 2010

Académie des Arts et Techniques du Cinéma



Académie des Arts et Techniques du Cinéma

Association pour la Promotion du Cinéma

16, avenue Elisée Reclus - 75007 Paris

Président : Alain Terzian

Directeur de la publication : Alain Rocca

Conception, réalisation : Maria Torme (MSF Consultants)

Impression : Publico

Catalogue imprimé sur Satimat 350 g et Kéramik 135 g

Dépôt légal : février 2010

 $\ensuremath{\mathbb{O}}$ APC, toute reproduction, même partielle, interdite.

Sommaire

Les Éditoriaux	• 5
L' Académie	- 15
La Cérémonie	- 21
Les Nominations	• 3£
Les Films	• 3g
Les Actions de l'Académie	- 81
Les Partenaires de l'Académie	- 105
Le Règlement de l'Académie	- 115



La banque d'un monde qui change

FORTIS

Partenaire officiel de l'Académie des César, BNP Paribas Fortis bénéficie d'une expertise particulière dansle domaine de l'industrie du cinéma et de l'audiovisuel qui lui permet de bien appréhender les besoins des réafisateurs et des producteurs de films ou d'œuvres audiovisuelles.

Fortis House 117, boulevard Haussmann 75008 Paris - Tél. 01 53 93 27 29 www.fortisbanque.fr



« Le passé, c'est le temps du roman, le présent, celui du cinéma », disait Éric Rohmer, qui nous a quittés il y a peu. Le cinéma possède ce pouvoir de suspendre le temps par la magie d'un éternel présent, celui des réalisateurs, des comédiens, des histoires, des publics toujours renouvelés.

Voilà trente-cinq ans que l'Académie des César œuvre, avec le succès que chacun connaît, à la mise en lumière de chacun des métiers qui composent cette architecture du rêve. L'année 2009 s'est montrée particulièrement fructueuse, avec plus de cinq cents films, dont dix-huit longs métrages français qui ont dépassé le cap du million d'entrées. Je me réjouis de cet engouement du public, qui permet à notre cinéma de s'épanouir et de rayonner à travers le monde.

Cette année, c'est une jeune et talentueuse comédienne, mais aussi une ambassadrice hors pair du cinéma français, Marion Cotillard, qui nous fera le plaisir de présider la cérémonie. Elle dévoilera, au nom des professionnels, le palmarès des nouveaux talents et celui des artistes qui auront laissé une trace marquante et durable dans l'année cinématographique, et même audelà, puisque l'esprit des César est bien de constituer, année après année, la mémoire du meilleur du septième Art.

Je tiens à remercier les organisateurs des César et à souhaiter bonne chance aux lauréats, non seulement pour cette édition, mais aussi pour leurs inspirations à venir. Chacun d'entre eux vient enrichir notre réel en lui ajoutant une dimension, en déclinant les possibles de l'imaginaire.

Frédéric Mitterrand

Ministre de la Culture et de la Communication







RENAULT PARTENAIRE OFFICIEL DE L'ACADÉMIE DES CÉSAR.





Un 35^{ème} Anniversaire éblouissant!

ces techniciens de tous les talents.

L'Académie des Arts et Techniques du cinéma est heureuse de célébrer cette année sa 35^{ème} Cérémonie des César.

Cet anniversaire va se fêter comme il se doit, car l'année cinématographique 2009 a été époustouflante. Une soirée d'une diversité impressionnante par les films et les talents honorés. L'Académie des Arts et Techniques du Cinéma est ainsi comblée de célébrer sa 35^{ème} Cérémonie avec à l'affiche ces films, ces comédiens et

Avec un plaisir indissimulable nous saluons ces professionnels, et nous efforçons d'entretenir ces liens presque invincibles qui existent entre le public et le cinéma français. Ils ont apprécié cette année des films extrêmement riches, déroutants, aussi passionnés que passionnants.

La légende du cinéma américain Harrison Ford est parmi nous. Nous en profiterons pour lui rendre un hommage à la hauteur des rêves qu'il nous a donnés tout au long de sa brillante carrière.

Nous sommes enchantés de cette saison cinématographique, tant par les actions de l'Académie mettant en avant le 7^{ème} Art que par cette belle soirée qui s'annonce riche en émotions.

Mais cette année, la Cérémonie aussi sera empreinte d'un moment de tristesse car nous souhaitons rendre hommage à un grand ami des César, un des inspirateurs de la Nouvelle Vague, Eric Rohmer.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente 35^{ème} Cérémonie, et nous vous confions à un duo de charme et de choc, nos Maîtres de Cérémonie, Valérie Lemercier et Gad Elmaleh.

Marion Cotillard nous fait l'honneur de présider cette belle 35 ème Cérémonie des César : César, Bafta, Golden Globe, Oscar, l'actrice française la plus récompensée en 2008 par les plus grands Prix mondiaux du Cinéma est la Présidente d'une soirée de rires, d'émotions, d'exaltation et de plaisir...

Alors Madame la Présidente, Que la fête commence!





CANAL+ possède avec le cinéma des valeurs partagées de culture, de liberté, de créativité, qui nous lient depuis 25 ans.

C'est pourquoi nous sommes heureux, à l'occasion de cette nouvelle Cérémonie des César, d'affirmer encore notre attachement historique au Septième Art.

Ce moment de rencontre entre le cinéma et la télévision est l'un des temps forts d'un partenariat que nous sommes fiers de fêter cette année encore, en même temps que l'on célèbre le cinéma français.

Bertrand Meheut Président de CANAL+







+33 1 49 40 59 00 info@eclairlab.com www.eclair.fr



La 35^{ème} Cérémonie des César sera, à n'en pas douter, une belle occasion de vivre ou de revivre des moments passionnants de cinéma grâce à une année 2009 particulièrement riche et diversifiée en films français de qualité.

Occasion aussi bien sûr de rendre hommage à tous ceux, qui contribuent, chacun dans son art et dans son domaine de compétence, à faire exister cette belle et grande pluralité du cinéma français que nous fêtons lors de cette Cérémonie des César.

Je pense aux techniciens et aux artistes qui, grâce à leur talent et à leur passion, nous permettent de découvrir la magie du cinéma, nous permettent de rêver, de rire, de pleurer, de nous questionner sur ce que nous sommes. Merci à eux pour toutes les émotions fortes que nous procure le cinéma, « art qui fait jaillir la vérité », comme aimait le rappeler Daniel Toscan du Plantier.

Je les félicite aussi car grâce à leur engagement ce sont des valeurs universelles de tolérance et de compréhension mutuelle qui rayonnent dans notre pays mais également au-delà de nos frontières.

Je remercie les équipes de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma et en particulier son Président, Alain Terzian, pour leur mobilisation sans faille en faveur d'une cérémonie d'exception qui chaque année suscite l'enthousiasme de tous les professionnels et nous rappelle combien nous pouvons être fiers de notre cinéma, et au-delà, de la noble ambition que nous lui prêtons en France.

Véronique Cayla Présidente du CNC MEILLEUR FILM MEILLEUR RÉALISATEUR MEILLEUR SCÉNARIO MEILLEUR ACTEUR

MEILLEUR CHAMPAGNE

MEILLEURE ACTRICE MEILLEUR SECOND RÔLE MEILLEUR SON MEILLEURE MUSIQUE MEILLEURS COSTUMES MEILLEURS DÉCORS...



www.tsarine.com

Alley on Myrintry, 51100 Below - Tal. - 95 26 36 63 60





L'année 2009 fut une nouvelle fois une belle année pour le cinéma français qui affiche toujours une diversité unique en son genre, saluée par la critique et le public.

Dans des registres aussi variés que la comédie populaire, le film à grand spectacle et le drame intimiste, pas moins de 18 longs métrages français ont dépassé le million d'entrées, parmi lesquels LOL (Laughing Out Loud)® de Lisa Azuelos, Welcome de Philippe Lioret ou encore Un prophète de Jacques Audiard. Pour le plus grand plaisir de tous, les films français continuent de transmettre la passion, l'originalité et l'engagement, valeurs auxquelles CANAL+ est particulièrement attachée.

Révélateur de talents, le cinéma français confirme et met en lumière la créativité et le savoir-faire de ses comédiens, de ses producteurs et de ses techniciens. Leurs œuvres ne cessent d'être reconnues dans les festivals, les salles de cinéma et surtout dans le cœur des spectateurs du monde entier.

Nous sommes fiers d'accompagner l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma pour la 17ème année consécutive, en produisant la 35ème Cérémonie des César et en diffusant en direct en clair et en exclusivité sur CANAL+, cette grande fête du cinéma pour le plus grand plaisir du public.

CANAL+ partage sa passion du cinéma depuis sa création et confirme ainsi son engagement auprès du cinéma français.

Rodolphe Belmer
Directeur Général de CANAL+

CHAUMET

Partenaire officiel de l'Académie des César



Attrape-moi... si tu m'aimes

l'Académie



Georges Cravenne fondateur de l'Académie des César

Fierté

Fierté c'est le mot qui me vient à l'esprit quand je jette un regard d'ensemble sur le palmarès global de tous ces César.

Fierté d'avoir eu l'idée de créer cette récompense dont la réputation atteint aujourd'hui celle des Oscars américains. Fierté de permettre à la profession de prendre conscience chaque année de la valeur du travail accompli dans ce qui porte si bien son nom, le 7^{ème} Art.

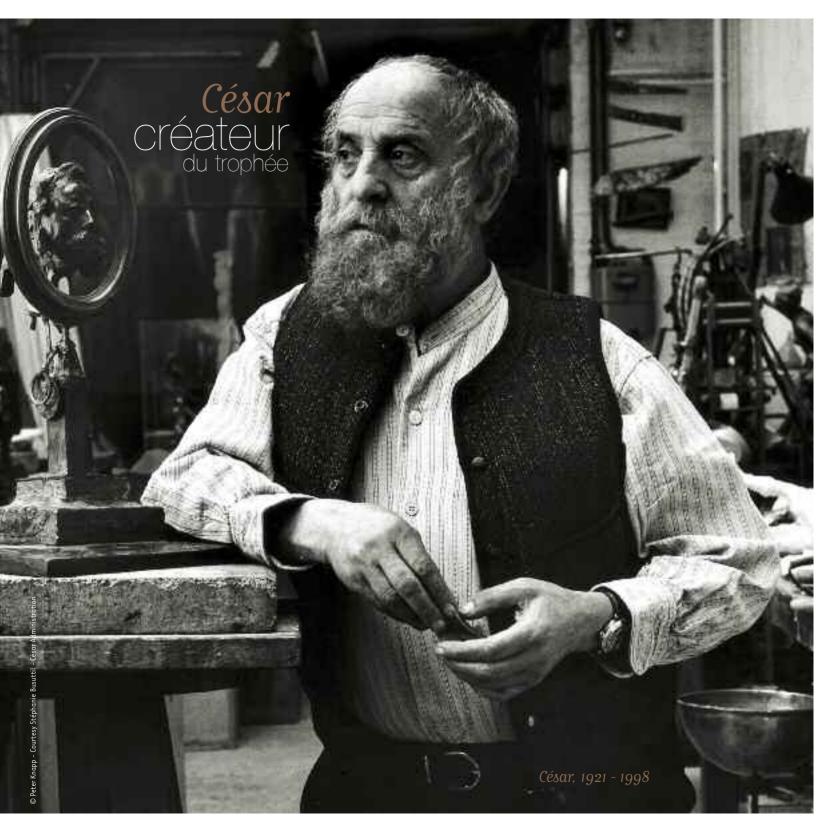
Et fierté, à travers ces récompenses, de voir que le Cinéma Français a engendré des plus-values considérables dans l'exploitation des films primés, et parallèlement d'avoir pu constater que « l'effet César » n'est pas une vaine expression. Fierté que tous ces jeunes talents, révélés par vos votes, soient devenus les plus grands noms du cinéma d'aujourd'hui.

Fierté aussi d'avoir chaque année donné un coup de projecteur sur les hommes de l'ombre, ces techniciens qui sont aussi la valeur de la profession.

Fierté enfin de rappeler que la première cérémonie en 1976 a été présidée par Jean Gabin, suivi au fil des ans par les plus prestigieux cinéastes et comédiens français et étrangers. Grâce leur soit rendue à eux et aux lauréats qui honorent ceux qui les ont honorés.

Les César vivront aussi longtemps qu'il y aura des hommes et des femmes de talent pour faire du cinéma.

Georges Cravenne, 1914 - 2009



3702 membres actifs 20 trophées décernés

le vote

Fondée en 1974, l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma rassemble aujourd'hui un peu plus de 3 900 professionnels du cinéma français.

Ses membres sont pour la plupart des professionnels confirmés issus de l'ensemble des corps de métiers de l'industrie cinématographique, auxquels sont venus se joindre un peu plus de deux cents membres associés qui soutiennent le cinéma français dans le cadre de leur vie professionnelle.

Après l'Académie des Oscars et ses 5 600 membres, c'est la deuxième plus importante Académie de cinéma au monde.

Elle a pour objet premier de promouvoir l'art cinématographique en distinguant chaque année vingt artistes ou techniciens du cinéma français, qui se verront remettre la précieuse statuette, créée spécialement à cet effet par le sculpteur César.

Un recensement exhaustif des films sortis en salles et de toutes celles et ceux qui ont fait le cinéma français durant l'année écoulée

C'est le secrétariat de l'Académie qui est chargé de recenser l'ensemble des films sortis en salles sur le territoire français. Il recoupe ensuite auprès du CNC et des sociétés de production l'ensemble des informations recueillies. A partir de cette compilation est alors établi le "guide des films de l'année", qui présente l'ensemble des personnes et des films éligibles aux différentes catégories conformément au règlement de l'Académie, véritable panorama de l'année cinématographique dans les salles.

Pour les César 2010, ce sont 566 films, 858 techniciens, 1 446 actrices et acteurs, et 649 auteurs qui sont ainsi proposés au suffrage des membres de l'Académie.

Un dispositif varié de présentation des films proposés au suffrage des membres

Afin d'aider ses membres à faire leurs choix, l'Académie propose aux producteurs ou distributeurs plusieurs solutions "clé en main" pour faire découvrir ou redécouvrir leurs films.

Chacun des votants a reçu ainsi à son domicile, de novembre à janvier, des invitations à voir certains films en projections privées ou des places gratuites pour d'autres films encore à l'affiche.

Ils ont également reçu le « coffret DVD César », qui rassemble les films que leurs ayants droit ont choisi de proposer en DVD.

Une procédure de vote documentée et sécurisée

Organisée suivant les directives de l'Académie par la société Voxaly, société spécialisée dans l'organisation d'élections, et contrôlée par Maître Blot, huissier de justice, la procédure de vote respecte des critères très exigeants : périmètre de l'électorat défini très précisément, et réservé aux seuls membres actifs de l'Académie (c'est-à-dire s'étant acquitté de leur cotisation annuelle), présentation exhaustive et non différenciée des personnes et des films éligibles, garantie de l'anonymat des votants et de la confidentialité des résultats.



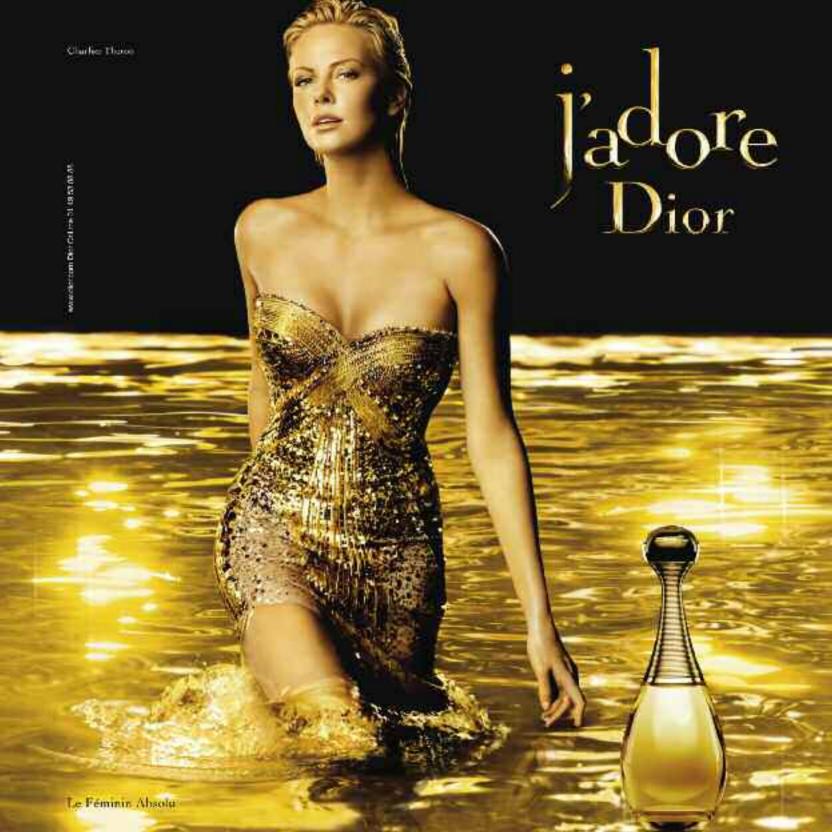
Pour la première fois cette année, les membres peuvent choisir entre le vote par correspondance et le vote en ligne.

Le bulletin de vote et le guide ont été envoyés aux membres le 4 janvier pour le premier tour, clôturé le 14 janvier pour le vote par correspondance, et le 21 janvier à 8h pour le vote en ligne.

Les résultats du premier tour ont été remis au Président de l'Académie le vendredi 22 janvier à 9h par l'huissier, pour être immédiatement rendus publics lors de la traditionnelle conférence de presse, qui a eu lieu comme chaque année au restaurant Le Fouquet's. Les résultats complets des nominations ont été mis en ligne sur le site de l'Académie dès la fin de la conférence de presse.

Un nouveau bulletin de vote a été alors envoyé dès le 2 février pour le second tour, qui s'est clôturé le 22 février pour le vote par correspondance et le 27 février à 12h pour le vote en ligne.

C'est le résultat de ce vote qui va désigner les lauréats des vingt César 2010, qui seront dévoilés lors de la $35^{\text{ème}}$ Cérémonie des César.



Cérémonie

samedi 27 février 2010

Théâtre du **Châtelet**



Bienvenue!

Samedi 27 février à 21h, au Théâtre du Châtelet, mille trois cent invités sont conviés à assister à l'ouverture sur scène des enveloppes cachetées contenant le nom des lauréats.

Présidée par Marion Cotillard, en présence de Frédéric Mitterrand, Ministre de la Culture et de la Communication, et de Bertand Delanoë, Maire de Paris, la Cérémonie aura cette année pour Maîtres de Cérémonie Valérie Lemercier et Gad Elmaleh.

Respectant un scénario immuable, commençant par la séquence d'hommage aux disparus et se terminant par le César du Meilleur Film, vingt statuettes vont alors être remises, correspondant aux vingt enveloppes que Maître Blot, présent en coulisses, va remettre une à une aux remettants, quelques instants avant leur ouverture.

Un scénario que la mise en scène de Renaud le Van Kim et le talent des Maîtres de Cérémonie vont transformer en cascade d'émotions. Et au cœur de la soirée, les moments où les deux Maîtres de Cérémonie arrêteront le temps pour honorer les grandes figures du cinéma :

Le César d'Honneur attribué à l'incarnation vivante du héros d'aventure sur grand écran, Harrison Ford.

Puis l'hommage à un géant du cinéma récemment disparu, Eric Rohmer, hommage rendu par l'Académie, au nom de tout le cinéma français, à l'un de ses pairs qui a su porter au plus haut l'art cinématographique.

Comme chaque année depuis 1993, la Cérémonie sera diffusée en direct et en exclusivité sur les antennes de Canal +.

Grâce aux caméras du diffuseur privilégié du cinéma français, ce sont ainsi des millions de téléspectateurs qui vont pouvoir, eux aussi, vivre en direct ces trois heures de célébration du cinéma.

Marion Cotillard Présidente de la Cérémonie

Marion est une sublime artiste!

Elle est surdouée, possède un instinct de grand fauve.

Cela ne semble pas lui suffire, pas plus que sa beauté d'ailleurs.

Il y a quelque chose de fortement spirituel chez elle, on dirait qu'elle recherche toujours un supplément d'âme.

Son humilité, sa timidité même, vont avec son sens de l'abnégation, c'est une artiste qui fait du don de soi une profession de foi.

C'est ça le génie, tout avoir et chercher encore, comme une lampe d'Aladin qui s'ignore.

La grâce et le génie ! Qui dit mieux ?

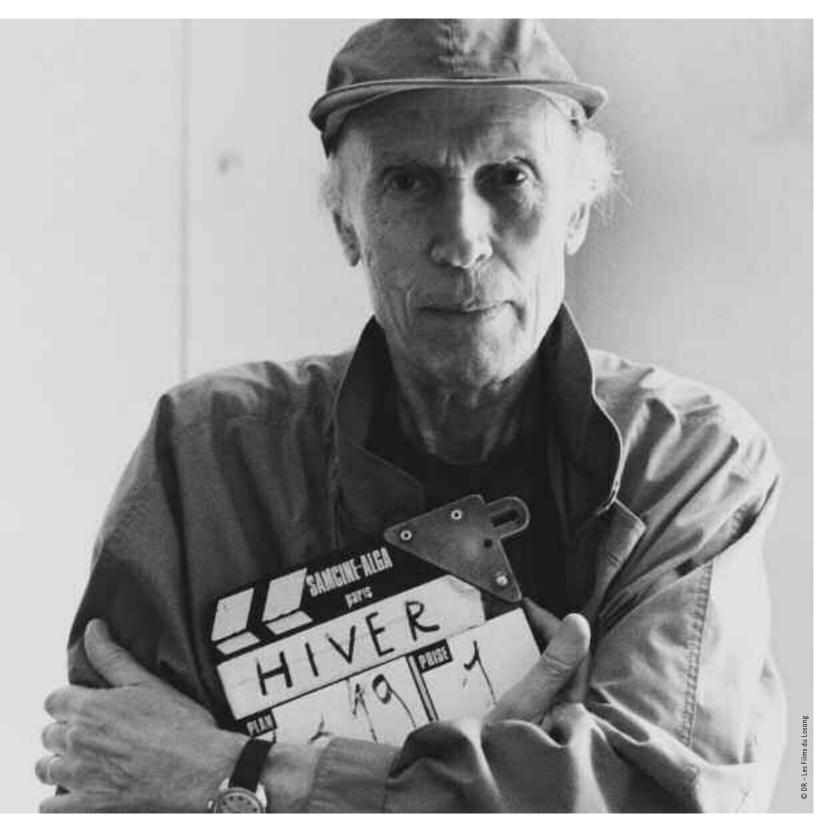
François Cluzet



Hommage à Eric Rohmer

Professeur de lycée, critique de cinéma, écrivain, amateur d'art, Eric Rohmer a parcouru le spectre littéraire et artistique le plus large avant de réaliser des films. Au début des années 50 il commence par plusieurs courts métrages, avant de réaliser Le Signe du Lion en 1959, en pleine Nouvelle Vague dont il est en quelque sorte le maître à penser. Echec complet. Pour patienter Rohmer devient rédacteur en chef des Cahiers du Cinéma, tandis que ses amis Chabrol, Godard et Truffaut mènent leur carrière tambour battant. En 1966, il revient au cinéma avec La Collectionneuse, premier des six Contes moraux, suivi deux ans plus tard par Ma nuit chez Maud qui le fait connaître du public français et international. L'œuvre de Rohmer est lancée, construite autour des Comédies et Proverbes puis des Contes des quatre saisons. Par son style fondé sur la clarté, son amour de la langue, son choix de jeunes acteurs (Arielle Dombasle, Fabrice Luchini, Marie Rivière), Rohmer laisse une œuvre cohérente et poétique, à la fois rigoureuse et sans cesse renouvelée.

Serge Toubiana



Valérie Lemercier

Gad Elmaleh

Aîtres de Cérémonie



Gad Elmaleh

Est-ce dû à sa délicatesse légendaire de gendre parfait ou au bleu lagon de ses yeux ? A sa ligne panier-yoplait-o% ou à son humour étincelant ? Gad Elmaleh séduit, réellement, toutes les femmes de 7 à 77 ans. Un pouvoir d'attraction phénoménal et universel qui aurait convaincu Spielberg de l'engager pour son adaptation très attendue des aventures de Tintin : même les licornes n'ont pas de secret pour Gad. Comment, outre cette reconnaissance hollywoodienne, résumer la vie et l'œuvre de Gad Elmaleh qui fascine plusieurs générations, parvient à faire le pont entre cultures et confessions sans concession. Il faudrait dire qu'il n'avait pas attendu Steven pour faire rire l'Amérique. New York fut une étape de son tour du monde scénique, rythmé par ses one-man-shows interactifs, ses grands-messes qui virent parfois au karaoké collectif. Il faudrait, logiquement, évoquer ses parents, mais l'espace manquerait tant ils ont compté dans sa vie d'homme et de créateur. Parler également de Buster Keaton, de Charlie Chaplin, de Harrod Lloyd qui l'ont influencé à jamais. Mais

de lui aussi, tout simplement. D'une démarche intellectuelle (si, si !) qui fait de lui un être à part et se résume en un mot : la gadelisation. Gad Elmaleh est dingue de nos vies, anthropologue de nos dysfonctionnements, de nos tiques. Il affectionne que les mots et les mondes, les accents et les phrasés, les incongruités et les absurdités de l'existence s'entrechoquent, s'inversent pour lui permettre de créer l'univers loufoque et surréaliste qui est le sien. Drôle, beau, élégant, charmeur, bon fils, bon père (et en plus, il va courir tous les matins), il est humoriste, acteur, réalisateur. Il aurait pu devenir mime, danseur, chanteur ou musicien. Artiste complet, il rêvait de monter un spectacle proche de la comédie musicale avec Valérie Lemercier. L'idée de présenter, ensemble, la 35^{ème} Cérémonie des César ne serait pas étrangère à ce projet. Un Gad, une fille? Chouchou et Valou? Dans tous les cas, une jolie façon de réinventer au passage le concept de one-couple-show.

Ghislain Loustalot

Valérie Lemercier

Comment pousser des hommes et des femmes comblés à en regarder d'autres mettre trois heures à décacheter vingt enveloppes ?

Par quel moyen leur faire oublier qu'ils n'allumeront leur prochaine Vogue qu'à minuit ? Ceux qui n'ont pas la volonté d'une moule de bouchot vont très vite prétexter une gastro foudroyante pour filer à la « Fuck me I'm a TGV».

Une distribution gratuite et générale d'un stimulant énergétique type métamphétamine ? Trop dangereux : les refoulés de la compression vont forcément ruiner le Fouquet's. Un portable-mp3 dernier cri offert avec ce programme ? Ils l'ont déjà tous. Non, franchement, on n'a pas trouvé mieux que Valérie Lemercier pour traquer l'ennui jusque sous le moindre strapontin.

Longue et souple comme une gorgée de Château Margaux, belle et fraîche comme une brume d'été sur une conche du marais poitevin, elle est en plus capable de dérider n'importe qui, sans même emprunter la moindre citation à Frédéric Lefebvre. Sa recette est aussi simple qu'inimitable et ceux

qui rêvent de l'approcher doivent savoir que ce sera à leurs risques et périls.

Comédiens, fermière normande, attaché de presse ou pourvoyeur de contrat de confiance : vous serez disséqué, scanné, évalué. Elle ne gardera que l'intime, le spécifique, les pertes de contrôle.

Ensuite, elle s'installera à son établi, ciselant, soupesant, équilibrant, tamisant, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus que le rire : imparable, intelligent, délicieux.

Si une soirée avec Valérie Lemercier fait autant de bien c'est qu'on y rit aussi de nous.

Et puisque ce soir elle partage les saillies avec le plus drôle des cocos, Gad Elmaleh, nous sommes condamnés à une délicieuse double peine : celle du rire et de l'intelligence.

Jacques Brinaire

Harrison Ford César d'Honneur

Bien sûr, il y a cette « force tranquille», ce côté bourru et désinvolte à la fois, qu'envient les hommes et fait craquer les femmes.

Bien sûr, il y a ce regard teinté d'une évidente ironie et d'une certaine inquiétude qui donne aux personnages qu'il incarne profondeur et proximité. Bien sûr, il y a cet humour qui est le meilleur garant de sa pudeur et de sa simplicité.

Bien sûr, il y a cette distance, un rien mélancolique, un rien énigmatique, de celui qui est au sommet depuis plus de trente-cinq ans mais n'a jamais oublié que personne n'a cru en lui à ses débuts (sauf Jacques Demy !).

Bien sûr, il y a ce talent qui fait qu'il joue comme on respire. Bien sûr, il y a ce perfectionnisme et cette détermination qui ont nourri sa légende et construit sa carrière.

Mais il n'y a pas que cela...

Harrison Ford sur la scène des César, ce n'est pas tout à fait un événement comme les autres. Car ce n'est pas seulement une star internationale que le cinéma français reçoit pour lui rendre hommage, un grand acteur américain champion du box office toutes catégories qui aime aussi à l'occasion naviguer en eaux troubles.

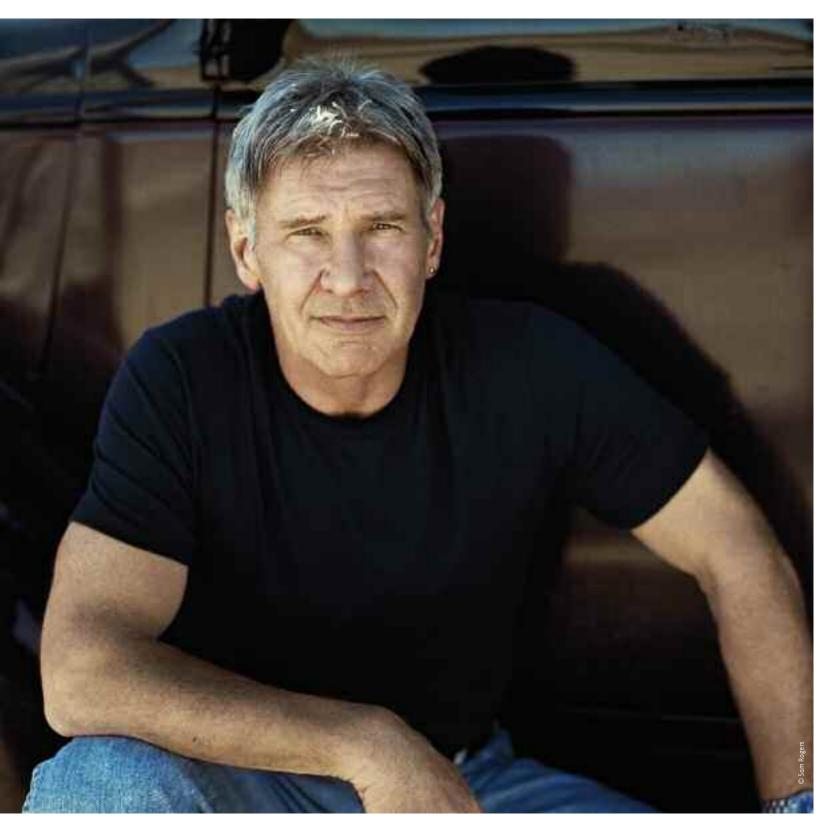
C'est beaucoup plus.

Accueillir Harrison Ford, c'est, pour la plupart d'entre nous, retrouver Han Solo, le capitaine du vaisseau pirate de La guerre des étoiles et surtout Indiana Jones, l'archéologue-aventurier de Spielberg au chapeau usé et au fouet qui claque comme dans un fantasme d'enfant. C'est se souvenir très précisément où et quand on a découvert ces films et retrouver ce plaisir auquel ils seront pour toujours associés.

Accueillir Harrison Ford ce soir, c'est tout simplement retrouver une part de notre adolescence. Un éclat de notre jeunesse. L'incarnation de nos rêves.

De cela, on lui sera pour toujours redevable et reconnaissant.

Jean-Pierre Lavoignat



Ils nous ont quittés

Philippe Arthuys • Compositeur et réalisateur

André Badin • Acteur

Christian Barbier • Acteur

Alain Bashung • Musicien et auteur

Yasmine Belmadi • Acteur

Macha Béranger • Animatrice radio et actrice

François Cadet • Acteur
Paul Carpita • Réalisateur

Magali Clément • Actrice et réalisatrice

Gilbert de Goldschmidt • Producteur

Raoul Delfosse • Acteur

Claude Desailly • Scénariste et dialoguiste

Pierre Doris • Acteur

Philippe Dormoy • Président des laboratoires et

studios Eclair

André Falcon • Acteur

Rémo Forlani • Critique et réalisateur

Marc François • Acteur de doublage

Michael Galasso • Compositeur

Danielle Godet • Actrice

Esther Gorintin • Actrice

Dolorès Grassian • Réalisatrice

lacno • Musicien et acteur

Maurice Jarre • Compositeur

Maxime Leroux • Acteur

Jean Leuvrais • Comédien

Michel Mardore • Critique et cinéaste

Jean-Claude Massoulier • Acteur

Yves-Marie Maurin de Kerguelen • Acteur et

metteur en scène

Armand Meffre • Acteur

Catherine Meynial • Agent

Philippe Nicaud • Acteur et scénariste

Roger Pierre • Acteur

Roger Planchon • Acteur et cinéaste

Laure Pollack • Exploitante de salle

Christian Poveda • Photographe et réalisateur

Jocelyn Quivrin • Acteur

Eric Rohmer • Réalisateur

Philippe Rouleau • Acteur

lean-Paul Roussillon • Acteur, sociétaire honoraire de

la Comédie Française

Sim • Acteur

Pierre Vaneck • Acteur

Christian Watton • Scénariste et acteur

Georges Wilson • Acteur

Dominique Zardi • Acteur

Nominations les

les Nominations

pour les César 2010

Meilleur Acteur	Meilleure Actrice dans un second rôle
☐ Yvan Attal dans Rapt	☐ Aure Atika dans Mademoiselle Chambon
☐ François Cluzet dans À l'Origine	☐ Anne Consigny dans <i>Rapt</i>
☐ François Cluzet dans Le dernier pour la route	□ Audrey Dana dans Welcome
□ Vincent Lindon dans Welcome	☐ Emmanuelle Devos dans À l'Origine
□ Tahar Rahim dans Un prophète	□ Noémie Lvovsky dans Les beaux gosses
Meilleure Actrice	Meilleur Film
□ Isabelle Adjani dans La journée de la jupe	□ À l'Origine
 □ Dominique Blanc dans L'autre □ Sandrine Kiberlain dans Mademoiselle Chambon 	produit par Edouard Weil & Pierre-Ange Le Pogam réalisé par Xavier Giannoli
☐ Kristin Scott Thomas dans Partir	☐ Le Concert
□ Audrey Tautou dans Coco avant Chanel	produit par Alain Attal réalisé par Radu Mihaileanu
Meilleur Réalisateur	☐ Les herbes folles produit par Jean-Louis Livi
□ Jacques Audiard pour Un prophète	réalisé par Alain Resnais
 □ Lucas Belvaux pour Rapt □ Xavier Giannoli pour À l'Origine □ Philippe Lioret pour Welcome 	☐ La journée de la jupe
	produit par Bénédicte Lesage & Ariel Askénazi réalisé par Jean-Paul Lilienfeld
□ Radu Mihaileanu pour Le Concert	□ Rapt
Meilleur Acteur dans un second rôle Jean-Hugues Anglade dans Persécution Niels Arestrup dans Un prophète JoeyStarr dans Le bal des actrices Benoit Poelvoorde dans Coco avant Chanel Michel Vuillermoz dans Le dernier pour la route	produit par Patrick Sobelman, Diana Elbaum & Sébastien Delloye réalisé par Lucas Belvaux Un prophète produit par Pascal Caucheteux, Grégoire Sorlat & Marco Cherqui réalisé par Jacques Audiard Welcome
	produit par Christophe Rossignon réalisé par Philippe Lioret

Meilleur Espoir masculin	Meilleur Scénario original
☐ Firat Ayverdi dans Welcome	☐ Jacques Audiard, Thomas Bidegain,
□ Adel Bencherif dans Un prophète	Abdel Raouf Dafri & Nicolas Peufaillit
□ Vincent Lacoste dans Les beaux gosses	pour Un prophète
□ Tahar Rahim dans Un prophète	□ Xavier Giannoli pour À l'Origine
☐ Vincent Rottiers dans	□ Jean-Paul Lilienfeld pour La journée de la jupe
Je suis heureux que ma mère soit vivante	☐ Philippe Lioret, Emmanuel Courco & Olivier Adam pour Welcome
Meilleur Espoir féminin	□ Radu Mihaileanu & Alain-Michel Blanc
□ Pauline Etienne dans	pour Le Concert
Qu'un seul tienne et les autres suivront	
☐ Florence Loiret Caille dans Je l'aimais	Meilleure Adaptation
□ Soko dans À l'Origine	□ Stéphane Brizé & Florence Vignon
☐ Christa Theret dans LOL (laughing out loud)®	pour Mademoiselle Chambon
☐ Mélanie Thierry dans Le dernier pour la route	☐ Anne Fontaine & Camille Fontaine pour Coco avant Chanel
Meilleur Premier țilm	□ Philippe Godeau & Agnès de Sacy
☐ Les beaux gosses	pour Le dernier pour la route
réalisé par Riad Sattouf produit par Anne-Dominique Toussaint	 □ Laurent Tirard & Grégoire Vigneron pour Le petit Nicolas
☐ Le dernier pour la route	□ Alex Réval & Laurent Herbiet
réalisé par Philippe Godeau produit par Philippe Godeau	pour Les herbes folles
□ Espion(s)	Meilleur Film documentaire
réalisé par Nicolas Saada produit par Michaël Gentile	□ L'Enfer d'Henri-Georges Clouzot
□ La première étoile	réalisé par Serge Bromberg & Ruxandra Medrea
réalisé par Lucien Jean-Baptiste produit par Marie-Castille Mention-Schaar & Pierre Kubel	□ La danse, le ballet de l'Opéra de Paris réalisé par Frederick Wiseman
\square Qu'un seul tienne et les autres suivront	□ Himalaya, le chemin du ciel
réalisé par Léa Fehner	réalisé par Marianne Chaud
produit par Jean-Michel Rey & Philippe Liégeois	□ Home réalisé par Yann Arthus-Bertrand
	□ Ne me libérez pas je m'en charge
	réalisé par Fabienne Godet

Meilleur Court Métrage	Meilleure Musique écrite pour un țilm
□ C'est gratuit pour les filles	☐ Armand Amar pour Le Concert
réalisé par Claire Burger & Marie Amachoukeli	☐ Alex Beaupain pour Non ma fille tu n'iras pas danser
□ ¿Dónde está Kim Basinger?	☐ Alexandre Desplat pour Un prophète
réalisé par Edouard Deluc	☐ Cliff Martinez pour À l'Origine
□ La raison de l'autre réalisé par Foued Mansour	□ Nicola Piovani pour Welcome
□ Séance familiale réalisé par Cheng-Chui Kuo	
□ Les Williams réalisé par Alban Mench	Meilleur Montage
	□ Célia Lafitedupont pour À l'Origine
Meilleur Film étranger	□ Hervé de Luze pour Les herbes folles
□ Avatar réalisé par James Cameron	□ Andréa Sedlackova pour Welcome
□ Gran Torino réalisé par Clint Eastwood	□ Ludo Troch pour Le Concert
□ Harvey Milk réalisé par Gus Van Sant	□ Juliette Welfling pour Un prophète
🗆 J'ai tué ma mère réalisé par Xavier Dolan	
□ Panique au village	Meilleure Photo
réalisé par Stéphane Aubier & Vincent Patar	☐ Christophe Beaucarne pour Coco avant Chanel
🗆 Le ruban blanc réalisé par Michael Haneke	□ Laurent Dailland pour <i>Welcome</i>
□ Slumdog Millionaire réalisé par Danny Boyle	 Stéphane Fontaine pour Un prophète
	□ Éric Gautier pour Les herbes folles
Meilleur Son	□ Glynn Speeckaert pour À l'Origine
□ Pierre Excoffier, Bruno Tarrière & Selim Azzazi	
pour Le Concert	Meilleurs Décors
□ Pierre Mertens, Laurent Quaglio & Eric Tisserand	 Michel Barthélemy pour Un prophète
pour Welcome	□ Aline Bonetto pour Micmacs à tire-larigot
□ François Musy & Gabriel Hafner	□ Maamar Ech Cheikh pour OSS 117 Rio ne répond plus
pour À L'Origine	☐ François-Renaud Labarthe pour À l'Origine
□ Brigitte Taillandier, Francis Wargnier &	□ Olivier Radot pour Coco avant Chanel
Jean-Paul Hurier pour Un prophète	
□ Jean Umansky, Gérard Hardy & Vincent Arnardi	Meilleurs Costumes
pour Micmacs à tire-larigot	□ Chattoune & Fab pour Coco Chanel & Igor Stravinsky
	□ Charlotte David pour OSS 117 Rio ne répond plus
	□ Madeline Fontaine pour Micmacs à tire-larigot
	☐ Catherine Leterrier pour Coco avant Chanel
	□ Virginie Montel pour Un prophète

Films

À l'Origine



François Cluzet

Meilleur Acteur

Emmanuelle Devos

Meilleure Actrice dans un second rôle

François-Renaud Labarthe

Meilleurs Décors

Soko

Meilleur Espoir Féminin

Xavier Giannoli (réalisateur)

Edouard Weil & Pierre-Ange Le Pogam (producteurs)

Meilleur Film

Célia Lațitedupont

Meilleur Montage

Cliff Martinez

Meilleure Musique écrite pour un film

Glynn Speeckaert

Meilleure Photo

Xavier Giannoli

Meilleur Réalisateur

Xavier Giannoli

Meilleur Scénario original

François Musy & Gabriel Hatner

Meilleur Son

L'autre

Dominique Blanc
Meilleure Actrice



Avatar



James Cameron Meilleur Film étranger

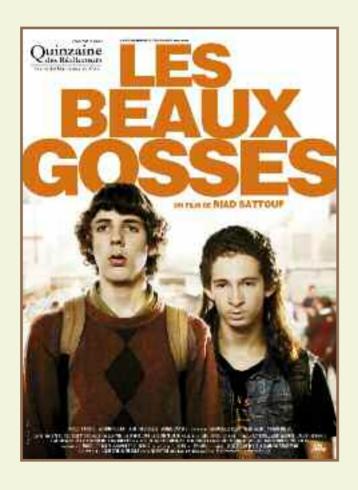
Le bal des actrices

JoeyStarr

Meilleur Acteur dans un second rôle



Les beaux gosses



Noémie Lvovsky

Meilleure Actrice dans un second rôle

Vincent Lacoste

Meilleur Espoir Masculin

Riad Sattout (réalisateur)

Anne-Dominique Toussaint (producteur)

Meilleur Premier Film

Coco avant Chanel

Benoit Poelvoorde

Meilleur Acteur dans un second rôle

Audrey Tautou

Meilleure Actrice

Anne Fontaine & Camille Fontaine

Meilleure Adaptation

Catherine Leterrier

Meilleurs Costumes

Olivier Radot

Meilleurs Décors

Christophe Beaucarne

Meilleure Photo



Coco Chanel & Igor Stravinsky



Chattoune & Fab
Meilleurs Costumes

Le Concert

Alain Attal (producteur) Radu Mihaileanu (réalisateur)

Meilleur Film

Ludo Troch Meilleur Montage

Armand Amar Meilleure Musique écrite pour un film

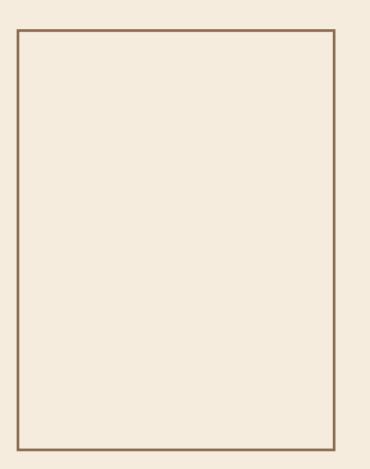
Radu Mihaileanu Meilleur Réalisateur

Radu Mihaileanu & Alain-Michel Blanc Meilleur Scénario Original

Pierre Excoffier, Bruno Tarrière & Selim Azzazi Meilleur Son



La danse, le ballet de l'Opéra de Paris



Frederick Wiseman
Meilleur Film documentaire

Le dernier pour la route

François Cluzet

Meilleur Acteur

Michel Vuillermoz

Meilleur Acteur dans un second rôle

Philippe Godeau & Agnès de Sacy

Meilleure Adaptation

Mélanie Thierry

Meilleur Espoir féminin

Philippe Godeαu (réalisateur & producteur)

Meilleur Premier film



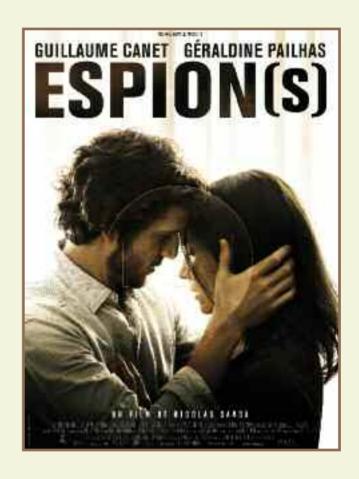
L'Enter d'Henri-Georges Clouzot



Serge Bromberg & Ruxandra Medrea Meilleur Film documentaire

Espion(s)

Nicolas Saada (réalisateur) Michaël Gentile (producteur) Meilleur Premier film



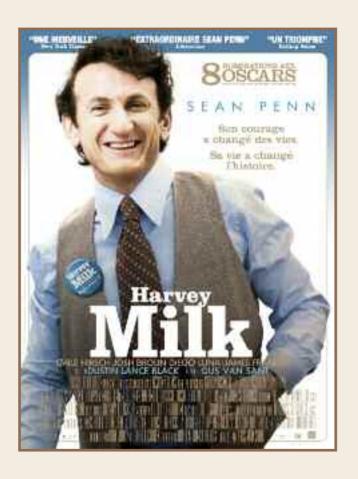
Gran Torino



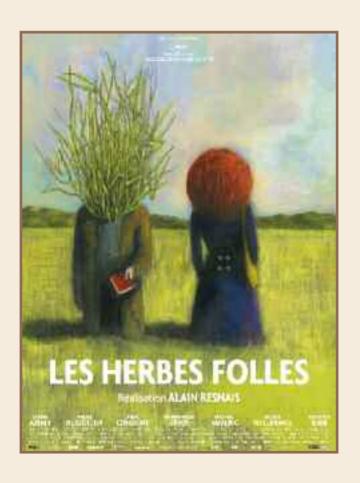
Clint Eastwood Meilleur Film étranger

Harvey Milk

Gus Van Sant Meilleur Film étranger



Les herbes tolles



Alex Réval & Laurent Herbiet Meilleure Adaptation

Jean-Louis Livi (producteur) Alain Resnais (réalisateur) Meilleur Film

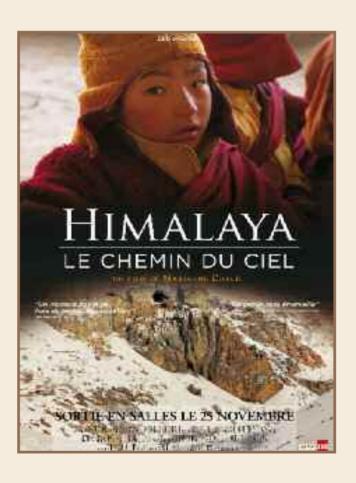
Hervé de Luze Meilleur Montage

*Éric Gautier*Meilleure Photo

Himalaya, le chemin du ciel

Marianne Chaud

Meilleur Film documentaire



Home



*Yann Arthus-Bertrand*Meilleur Film documentaire

J'ai tué ma mère

Xavier Dolan Meilleur Film étranger



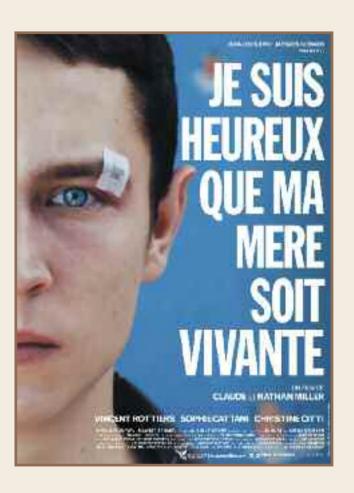
Je l'aimais



Florence Loiret Caille Meilleur Espoir féminin

Je suis heureux que ma mère soit vivante

Vincent Rottiers
Meilleur Espoir masculin



La journée de la jupe



*Isabelle Adjani*Meilleure Actrice

Bénédicte Lesage & Ariel Askénazi (producteurs) Jean-Paul Liliențeld (réalisateur) Meilleur Film

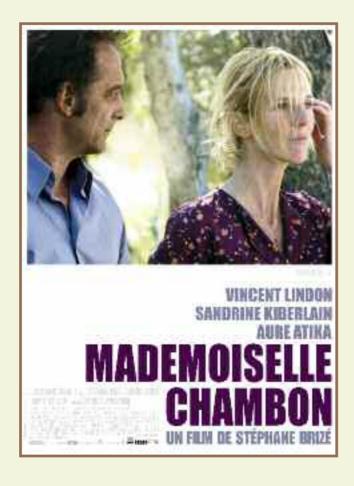
Jean-Paul Liliențeld Meilleur Scénario original

LOL (laughing out loud)®

Christa Theret Meilleur Espoir féminin



Mademoiselle Chambon



Sandrine Kiberlain Meilleure Actrice

Aure Atikα
Meilleure Actrice dans un second rôle

Stéphane Brizé & Florence Vignon Meilleure Adaptation

Micmacs à tire-larigot

Madeline Fontaine
Meilleurs Costumes

Aline Bonetto Meilleurs Décors

Jean Umansky, Gérard Hardy & Vincent Arnardi Meilleur Son



Ne me libèrez pas je m'en charge



Fabienne Godet
Meilleur Film documentaire

Non ma fille tu n'iras pas danser

*Alex Beaupain*Meilleure Musique écrite pour un film



OSS 117 Rio ne répond plus...



Charlotte David
Meilleurs Costumes

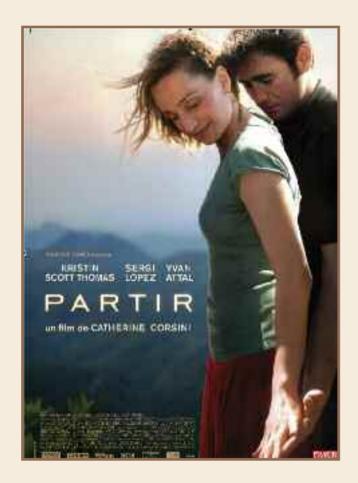
Maamar Ech Cheikh Meilleurs Décors

Panique au village

Stéphane Aubier & Vincent Patar Meilleur Film étranger



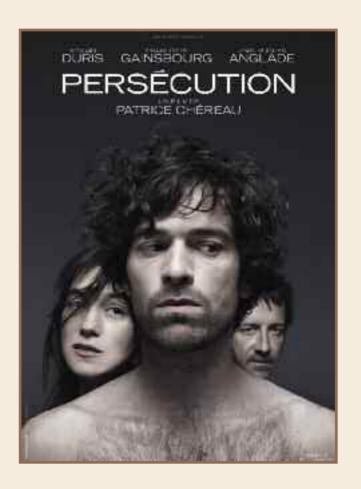
Partir



Kristin Scott Thomas Meilleure Actrice

Persécution

*Jean-Hugues Anglade*Meilleur Acteur dans un second rôle



Le petit Nicolas



Laurent Tirard & Grégoire Vigneron Meilleure Adaptation

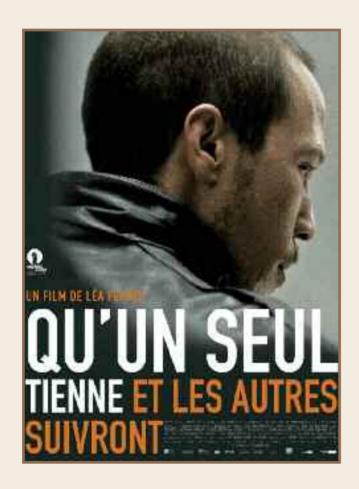
La première étoile

Lucien Jean-Baptiste (réalisateur) Marie-Castille Mention-Schaar & Pierre Kubel (producteurs)

Meilleur Premier film



Qu'un seul tienne et les autres suivront



Pauline Etienne Meilleur Espoir féminin

Léa Fehner (réalisateur)

Jean-Michel Rey & Philippe Liégeois (producteur)

Meilleur Premier film

Rapt

*Yvan Attal*Meilleur Acteur

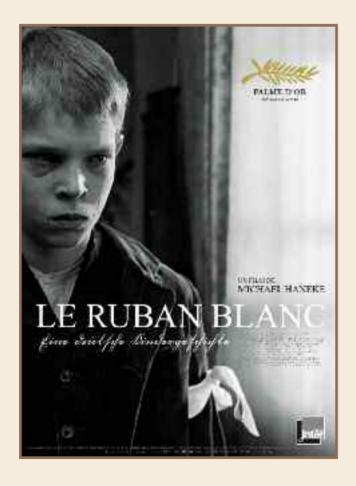
Anne Consigny
Meilleure Actrice dans un second rôle

Patrick Sobelman, Diana Elbaum & Sébastien Delloye (producteurs)
Lucas Belvaux (réalisateur)
Meilleur Film

Lucas Belvaux Meilleur Réalisateur



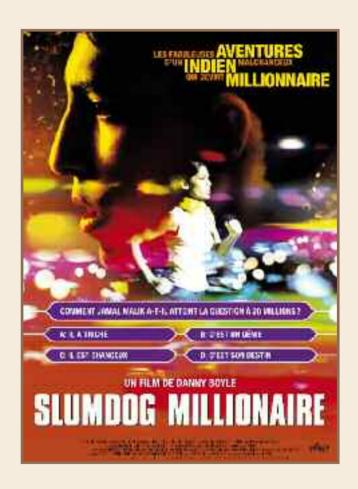
Le ruban blanc



Michael Haneke Meilleur Film étranger

Slumdog millionaire

Danny Boyle Meilleur Film étranger



Un prophète



Tahar Rahim Meilleur Acteur

*Niels Arestrup*Meilleur Acteur dans un second rôle

Virginie Montel Meilleurs Costumes

Michel Barthélemy Meilleurs Décors

Adel Bencherit
Meilleur Espoir masculin

Tahar Rahim Meilleur Espoir masculin

Pascal Caucheteux, Grégoire Sorlat & Marco Cherqui (producteurs) Jacques Audiard (réalisateur) Meilleur Film

Juliette Welfling Meilleur Montage

Alexandre Desplat Meilleure Musique écrite pour un film

Stéphane Fontaine Meilleure Photo

Jacques Audiard Meilleur Réalisateur

Jacques Audiard, Thomas Bidegain, Abdel Raouf Dafri & Nicolas Peufaillit Meilleur Scénario original

Brigitte Taillandier, Francis Wargnier & Jean-Paul Hurier Meilleur Son

Welcome

Vincent Lindon Meilleur Acteur

Audrey Dana Meilleure Actrice dans un second rôle

Firat Ayverdi Meilleur Espoir Masculin

Christophe Rossignon (producteur)
Philippe Lioret (réalisateur)
Meilleur Film

Andréa Sedlackova Meilleur Montage

Nicola Piovani Meilleure Musique écrite pour un film

Laurent Dailland Meilleure Photo

Philippe Lioret Meilleur Réalisateur

Philippe Lioret, Emmanuel Courcol & Olivier Adam Meilleur Scénario original

Pierre Mertens, Laurent Quaglio & Eric Tisserand
Meilleur Son



Les courts métrages



C'est gratuit pour les filles

Réalisé par Claire Burger & Marie Amachoukeli Produit par Isabelle Madelaine & Marc-Benoît Créancier



¿Dónde está Kim Basinger?

Réalisé par Edouard Deluc Produit par Emmanuel Agneray & Jérôme Bleitrach



La raison de l'autre

Réalisé par Foued Mansour Produit par Xavier Fréquant



Séance familiale

Réalisé par Cheng-Chui Kuo Produit par Pamela Varela



Les Williams

Réalisé par Alban Mench Produit par Ludovic Henry & Olivier Berlemont

CHIVAS 18



made Science of the State of the State of the Conference (1904 Moneton - 190 of City 1005 Moneton

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTE A CONSOMMER AVEC MODERATION.

les **Actions** de l'Académie



Au-delà des deux actions fondatrices, que sont le vote et la Cérémonie, il existe une troisième facette de l'activité de l'Académie, dévoreuse discrète de temps et d'énergie, dans laquelle elle puise sa véritable originalité. Une facette unique en son genre, qui cherche à aller un peu plus loin que le seul instantané de la Cérémonie, en essayant de garder un peu plus longtemps dans la lumière celles et ceux sur qui les César ont braqué leur projecteur.

C'est ainsi que sont nés, grâce au précieux soutien des Partenaires Officiels de l'Académie, la Soirée « César & Techniques », le DVD Court Métrage, les Leçons de Cinéma, le projet « Révélations », le Prix Daniel Toscan du Plantier, la collection de livres « Mémoire de César », les Nuits en Or du Court Métrage, et derniers en dates les « Guides de l'Académie ».

Alain Rocca

Trésorier de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma

La soirée « César & Techniques »	- 84
Le DVD Sélection Officielle César du Meilleur Court Métrage	- 86
Les Leçons de Cinéma	- 88
Les Révélations - l'expo photo & le film	• 90
Les Révélations - la soirée	• 92
Le Déjeuner des Nommés	• 94
La collection «Mémoire de César»	• 96
Le Prix Daniel Toscan du Plantier	· 98
Le Dîner de Gala	. 100
Les Nuits en Or du Court Métrage	102



César & Techniques

L'Académie des Arts et des Techniques. L'essentiel est dans cet intitulé. Depuis plusieurs années, l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma s'attache à mettre en valeur les cinq métiers qu'elle honore lors de chaque Cérémonie par les César de la Photo, du Son, des Décors, des Costumes et du Montage.

Sur sa lancée des manifestations initiées en 2008, autour des métiers du Cinéma, avec notamment les «Leçons de Cinéma» et «La photo des 25», l'Académie s'est lancée cette année dans un nouveau projet en deux volets :

- la première édition du Guide César & Techniques qui recense l'ensemble des techniciens éligibles pour les César 2010 ainsi que les prestataires techniques chez qui ils ont effectué leurs travaux.
- la mise en ligne de la version numérique de ce guide sous la forme d'un site mosaïque destiné à s'enrichir d'année en année des techniciennes et techniciens devenus éligibles.

www.academie-cinema.org/cesartechniques

L'ensemble des techniciens éligibles au César 2010 a été invité le lundi 11 janvier 2010 au Paris Bodega, pour découvrir ce projet, organisé en partenariat avec la FICAM.

Ce fut un honneur et une fierté pour l'Académie d'avoir ainsi réuni toutes celles et ceux, parmi lesquels vont être choisis ceux qui recevront bientôt la plus belle des récompenses. Car s'il existe des festivals et des prix, pour les films, pour les acteurs, les auteurs, les réalisateurs, seules les Académies de Cinéma peuvent à juste titre s'enorgueillir de distinguer les métiers techniques du cinéma.

Mohamed Lemkecher / ENS Louis-Lumière pour l'Académie des César 2010

« César & Techniques » est organisé en partenariat avec la FICAM.





César du Meilleur Court Métrage

Chaque année, le Comité Court Métrage de l'Académie présélectionne douze courts métrages parmi ceux de l'année écoulée, toutes catégories confondues (fiction, animation, documentaire). Le Comité est composé de 22 professionnels du court métrage, membres de l'Académie (programmateurs de festivals, responsable des programmes courts sur les grandes chaînes de TV françaises...).

Ces douze films sont présentés aux membres de l'Académie au cours du mois de décembre, au Cinéma Le Balzac. Ils leur sont également envoyés sur un double DVD.

C'est à l'issue de ces visionnages que les membres de l'Académie désigneront, lors du premier tour de vote, les cinq films nommés pour le César du Meilleur Court Métrage.

Afin de soutenir la diffusion auprès du grand public de ces bijoux de cinéma, l'Académie propose aux ayants droit de diffuser leurs films auprès du grand public dans un double DVD, la «Sélection Officielle César du Meilleur Court Métrage», qui réunit tous les films de la présélection dont les ayants droit ont désiré profiter de cette opportunité.

Le DVD «Sélection Officielle César du Meilleur Court Métrage 2010» est édité par DVD Pocket.

DVD Sélection Officielle César du Meilleur Court Métrage 2010

Véritable instantané du futur du cinéma français, la Sélection Officielle César du Meilleur Court Métrage réunit les 12 films emblématiques de la production de court métrage de l'année écoulée. Des films forts, graves ou légers, mais toujours ambitieux et novateurs.

Ce double DVD, édité par DVD Pocket, sera présenté en avant-première lors du Festival de Clermont-Ferrand et commercialisé à partir du 29 janvier 2010. Pour la première fois, ce DVD propose en bonus les interviews des réalisateurs de ces courts métrages, enregistrées par les élèves de l'École 3IS, partenaire de l'Académie.





Les Leçons de Cinéma des César

Suite au plébiscite des cinéphiles lors du Salon du Cinéma mais aussi durant la tournée des Nuits en Or du Court Métrage en 2008, Les Leçons de Cinéma des César ont été reconduites pour la troisième année consécutive les 12 décembre 2009 et 8 janvier 2010.

Cette année, l'Académie a choisi de se tourner vers de futurs professionnels, les étudiants de l'École 3IS, en proposant les leçons dans leur établissement, permettant à l'occasion aux élèves de mettre en pratique leurs enseignements en réalisant les captations vidéo de ces rencontres.

Animées par le critique N.T. Binh, ces leçons racontent, grâce à la générosité des lauréats des César qui se sont prêtés à l'exercice, l'association exceptionnelle de technicité, d'engagement personnel, et de créativité, qui habite celles et ceux qui exercent ces métiers si essentiels pour le cinéma. Très prochainement un montage de ces leçons sera disponible sur le site Internet de l'Académie.

www.lescesarducinema.com

Ces Leçons de Cinéma sont orientées autour des cinq métiers honorés par un César, chacune de ces leçons exceptionnelles étant donnée par le lauréat d'un César pour le métier concerné.



Les Leçons de Cinéma sont organisées en partenariat avec l'Institut International de l'Image et du Son (3IS).

les intervenants 2010

Vves Angelo

César 1990 (Nocturne indien d'Alain Corneau), 1992 (Tous les matins du monde d'Alain Corneau) et 1994 (Germinal de Claude Berri) de la Meilleure Photo.

Pierre Guttroy

César 1976 (Que la fête commence de Bertrand Tavernier), 1987 (Pirates de Roman Polanski) et 1990 (Valmont de Milos Forman) des Meilleurs Décors.

Madeline Fontaine

César 2005 (Un long dimanche de fiançailles de Jean-Pierre Jeunet) et 2009 (Séraphine de Martin Provost) des Meilleurs Costumes.

Iuliette Welfling

César 1995 (Regarde les hommes tomber de Jacques Audiard), 2006 (De battre mon coeur s'est arrêté de Jacques Audiard) et 2008 (Le scaphandre et le papillon de Julian Schnabel) du Meilleur Montage.

François Groult

César 1989 (Le grand bleu de Luc Besson), 2000 (Jeanne d'Arc de Luc Besson), 2009 (Mesrine de Jean-François Richet) du Meilleur Son.

Alexandre Widmer

César 2009 (Mesrine de Jean-Francois Richet) du Meilleur Son.











3 31S pour l'Académie des César

Révélations 2010 l'expo photo



Pour la cinquième année consécutive, l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma, avec son Partenaire Officiel CHAUMET, organisent le projet «Révélations 2010».

Cette année c'est le photographe Lorenzo Agius qui a eu le plaisir d'immortaliser sur la pellicule les jeunes talents choisis par le Comité Révélations de l'Académie.

Cette collection de douze photographies a été dévoilée le 18 janvier dans les Salons du Joaillier Chaumet place Vendôme.

Elle a fait également l'objet d'un tirage papier en coffret collector, édité à 450 exemplaires numérotés.

le film



Un film de cinquante-cinq secondes de Benjamin Boccas, *Révélations* 2010, réalisé à partir des photographies de Lorenzo Agius, a été diffusé dans plus de quatre cents salles de cinéma en France du mercredi 20 janvier au 9 février 2010, grâce au soutien de Screenvision.

Produit par l'Académie et Chaumet, la production exécutive de ce film a été assurée par Getty Images et Cinquième Étage Production.

Le film est disponible également sur les sites Internet de l'Académie et de Chaumet :

www.lescesarducinema.com www.chaumet.com



Révélations 2010 la soirée

À l'issue du vernissage de l'exposition photo et de la présentation du film Révélations 2010, l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma et Chaumet ont reçu ces jeunes talents, accompagnés de leurs invités et des parrains qu'ils se sont choisis, dans les Salons de l'Hôtel Le Meurice, à l'occasion d'un dîner orchestré par Yannick Alléno le lundi 18 janvier 2010.

Les Révélations, ce sont 32 comédiennes et comédiens, choisis chaque année par le comité Révélations de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma, afin de faciliter le vote du premier tour des membres de l'Académie pour le César du Meilleur Espoir féminin et le César du Meilleur Espoir masculin.

Révélations 2010 :

Mhamed Arezki, Firat Ayverdi, Marie-Julie Baup, Abraham Belaga, Adel Bencherif, Astrid Berges Frisbey, Agathe Bonitzer, Sophie Cattani, Judith Davis, Alice de Lencquesaing, Mehdi Dehbi, Anaïs Demoustier, Mati Diop, Yann Ebongué, Pauline Etienne, Cyril Guei, Jérémy Kapone, Reda Kateb, Vincent Lacoste, Florence Loiret Caille, Julien Lucas, Alex Lutz, Sara Martins, Lola Naymark, Vimala Pons, Tahar Rahim, Vincent Rottiers, Samy Seghir, Soko, Anthony Sonigo, Christa Theret, Mélanie Thierry.

«Révélations 2010» est organisé en partenariat avec CHAUMET, Partenaire Officiel de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma.





Le Déjeuner des Nommés

Lors du traditionnel Déjeuner des Nommés, l'Académie des César réunit les 120 nommés en lice pour les César 2010.

Au cours de ce déjeuner a eu lieu la remise du certificat de nomination par le Président de l'Académie. Chaque nommé, artiste ou technicien, repartira ainsi avec le précieux parchemin, l'un des rares diplômes qui ne nécessite aucun autre examen que celui de l'estime de ses pairs.

Rassemblement foisonnant de talents, de parcours, d'univers, si différents les uns des autres et pourtant tous habités par leur passion du 7^{ème} Art, ce déjeuner est une occasion exceptionnelle de prendre la mesure humaine de l'exception cinématographique française et de sa diversité.

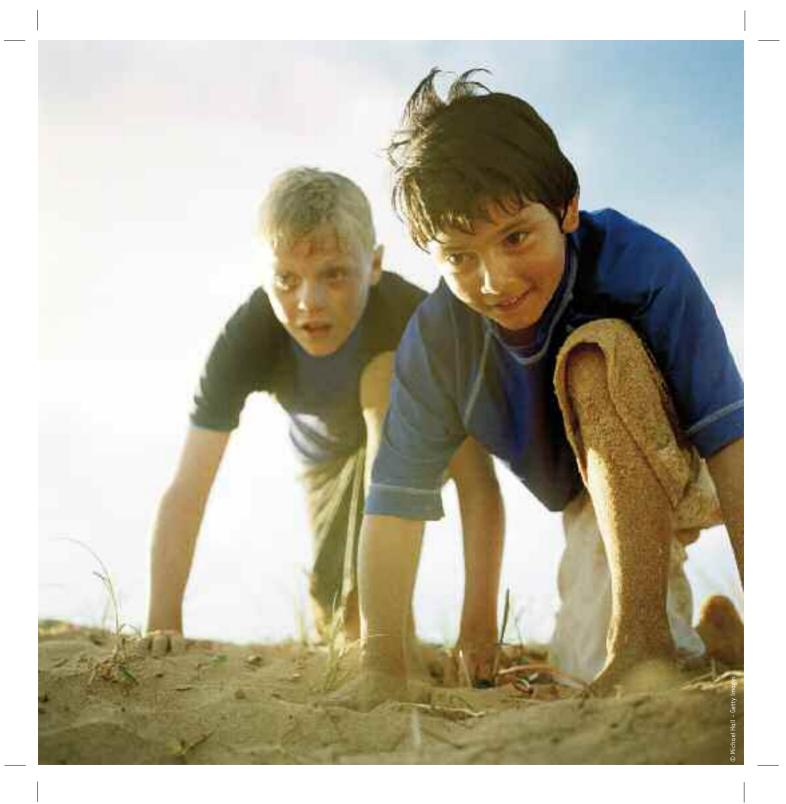
Ce déjeuner a eu lieu le samedi 13 février 2010 au restaurant Le Fouquet's.



la photo des 25

Le déjeuner des Nommés est l'occasion pour l'Académie de réaliser, en partenariat avec l'École Nationale Supérieure Louis Lumière, la «Photo des 25», un cliché de l'ensemble des nommés dans les catégories techniques, diffusé auprès de la presse spécialisée.

Le Déjeuner des Nommés est organisé en partenariat avec LE FOUQUET'S, Partenaire Officiel de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma.



«Mémoire de César»

la collection









Chaque année, l'Académie des César et les Editions de l'œil font revivre à travers un livre l'œuvre et la personnalité de l'un des lauréats des années précédentes.

Voici les quatre premiers ouvrages de la collection «Mémoire de César» :

2006

Rendons à César

autour de Gilles Porte

César 2005 du Meilleur Premier film pour Quand la mer monte.

2007

Bouquet / Mitterrand, Les Promeneurs

autour de Michel Bouquet

César 2006 du Meilleur Acteur pour son interprétation de François Mitterrand dans le film de Robert Guédigian Le Promeneur du Champ de Mars.

2008

Dire Lady

autour de Pascale Ferran

Réalisatrice du film *Lady Chatterley*, ayant obtenu 5 César, dont celui du Meilleur Film français de l'année en 2007.

2009

L'espoir est féminin

autour d'Hafsia Herzi

César du Meilleur Espoir féminin en 2007 dans La graine et le mulet d'Abdellatif Kechiche, entretiens croisés avec Sandrine Bonnaire, César du Meilleur Espoir féminin en 1984 pour À nos amours de Maurice Pialat.

La collection «Mémoire de César» est réalisée en collaboration avec les Éditions de l'œil.

Les plages d'Agnès, texte illustré



Les plages d'Agnès, texte illustré prend le film de Varda au pied de ses lettres : puisqu'il y est question d'un jeu (celui du chat et de la souris, souvent ; celui des 7 familles, parfois) entre texte et image, voix et visages, nous avons décidé de dérouler au long des pages l'intégralité du texte, comme s'il s'agissait d'un roman (autobiographique), et de l'illustrer de photogrammes du film, comme on le ferait d'un dictionnaire. Au fil de la lecture, se révèle le besoin que l'un (ce texte ciselé, réellement celui d'une écrivain !) a de l'autre (ces images comme rêvées, vraiment celles d'une cinéaste !) et se renouvelle le plaisir ressenti à la vision du film, d'une promenade entre œuvre et artiste, d'une ville l'autre, d'une époque la suivante...

Les plages d'Agnès, texte illustré permet une nouvelle visite de ces bords de mers, un nouveau regard sur cette Agnès si chère au cinéma depuis plus de cinquante ans.



Prix Daniel Toscan du Plantier

Producteur de cinéastes majeurs de notre temps comme Maurice Pialat, Satyajit Ray où Federico Fellini, Président d'Unifrance Film International de 1988 à 2003, Président de l'Académie des César de 1992 à 2003, Daniel Toscan du Plantier fait partie des personnalités qui ont marqué l'histoire de l'industrie cinématographique française.

C'est en hommage à sa mémoire que l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma s'est associée à son partenaire officiel, BNP PARIBAS FORTIS, pour décerner le prix Daniel Toscan du Plantier, qui vient chaque année distinguer une productrice ou un producteur de films de cinéma qui aura marqué de son empreinte l'année cinématographique écoulée.

Le Jury est composé de tous les membres du Conseil d'Administration de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma, ainsi que de tous les artistes et techniciens nommés aux César lors de l'année de remise du prix et de l'année précédente, à l'exception des César d'honneur et des nommés au César du Meilleur Film étranger.

Le vote a lieu par correspondance et à bulletin secret, sous contrôle d'huissier, et le nom du lauréat sera dévoilé lors de la soirée officielle de remise du prix.

Pour sa première édition en 2008, le Prix Daniel Toscan du Plantier a été decerné à Claude Berri.

En 2009 il a été remis ex aequo à Thomas Langmann & Pascal Caucheteux.

Le Prix Daniel Toscan du Plantier est organisé en partenariat avec BNP PARIBAS FORTIS, Partenaire Officiel de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma. Cette année, la remise du Prix Daniel Toscan du Plantier a eu lieu le lundi 22 février, lors d'un dîner à l'hôtel George V donné en présence de l'ensemble des productrices et des producteurs de l'année 2009.

L'invité d'honneur du dîner était Monsieur Frédéric Mitterrand, Ministre de la Culture et la Communication.

À cette occasion a été projeté un extrait du film *Toscan* réalisé par Isabelle Partiot Pieri, et produit par Bonne Pioche.

Quinze minutes bouleversantes, durant lesquelles chacun des invités aura pu réentendre la parole libre, fulgurante, parfois insolente, toujours brillante et jamais convenue de celui qui laisse un vide irremplaçable dans le cinéma français.



Dîner de gala après la Cérémonie...

Le Dîner de Gala annuel de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma clôture la saison de remise des Prix de l'année cinéma 2009 en France.

Ce sont les plus illustres représentants de tous les corps de métier du 7ème Art qui, à l'issue de la 35^{ème} Cérémonie des César, se retrouveront au restaurant le Fouquet's, pour célébrer ceux parmi leurs pairs qui viennent de recevoir les prestigieux trophées.

Le Dîner de Gala aura lieu le samedi 27 février 2010 à l'issue de la Cérémonie des César.



Le Dîner de Gala est organisé en partenariat avec LE FOUQUET'S, Partenaire Officiel de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma.

© Rindoff - Paterson / Angeli 1984

N'oubliez pas l'arrivée, au moment du dessert, des lauréats chargés de leurs précieux trophées (3kg par César) serrez-vous, faites leur une petite place, les héros sont affamés, heureux de retrouver leurs pairs, d'être unis aux gagnants du jour et à ceux qui le seront demain, rien ne compte plus que d'être ensemble pour continuer de donner à voir, d'ouvrir ces yeux que le cinématographe nous permet avant tout d'ouvrir en nous-même.

Martin Provost

César du Meilleur Film et César du Meilleur Scénario original pour Séraphine en 2009





Les Nuits en Or du Court Métrage

L'Académie organise en mai et juin 2010 la $4^{\text{ème}}$ Édition des Nuits en Or du Court Métrage.

Elle constitue un programme de courts métrages autour du César du Meilleur Court Métrage de l'année, en l'entourant d'une sélection des meilleurs courts métrages de l'année, primés par les plus prestigieuses Académies de cinéma du monde (Oscar, Goya, Bafta...). Ce panorama instantané du cinéma mondial, est alors présenté en salle dans une vingtaine de villes, de Paris à Madrid en passant par Rome, Berlin ou Londres, en collaboration avec les autres Académies de cinéma.

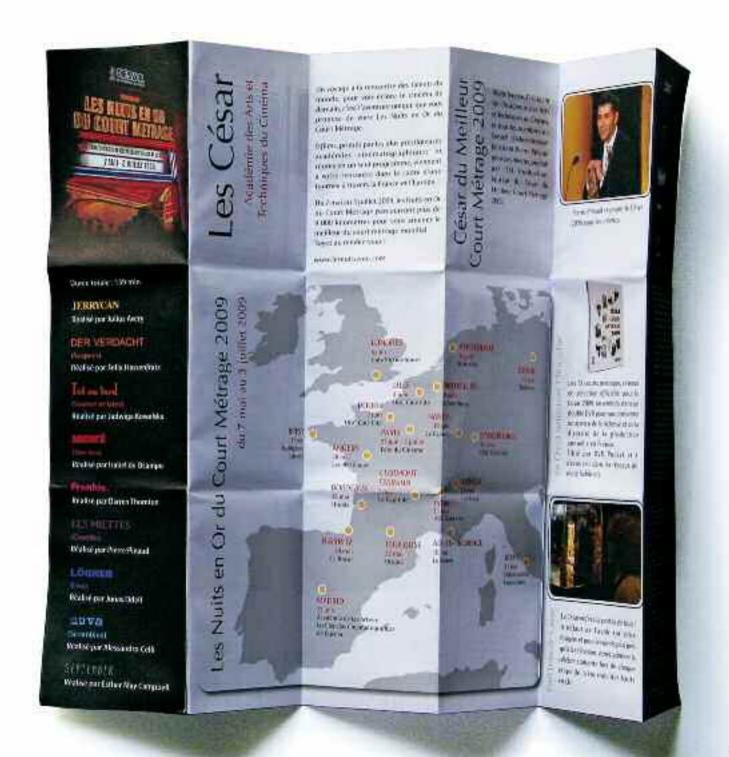
Cette opportunité unique offre ainsi au public français et européen de découvrir les nouveaux talents du cinéma dans le monde. Elle vient renforcer les liens qui nous unissent avec les autres Académies.

Cette opération est réalisée grâce au précieux soutien de RENAULT, partenaire officiel, ainsi que les partenaires Technique de l'Académie, les laboratoires Eclair et CMC-LVT.

Le programme complet de la manifestation est disponible sur :

www.lesnuitsenor.com

Les Nuits en Or du Court Métrage sont organisées en partenariat avec RENAULT, Partenaire Officiel de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma,



Meet Jane the Ripper.

Keep your customers honest.
And your bottom line healthy.
Discourage people from casually
copying your titles.

Not all DVD pirates are in it for the money. Some just want to make a few copies for their friends, or copy a rented movie before they take it back to the store.

Casual copying can be just as big a threat to your bottom line as commercial DVD bootleggers and illegal peer-to-peer file sharers. But not all consumer rippers are the same. The good news is, most can be deterred.

Rovi's content protection solutions – RipGuard (designed to stop digital ripping) and ACP (which inhibits analog-out copying) – are proven to frustrate most casual copiers, without affecting the viewing experience in any way.

Best of all, when you frustrate casual rippers, they tend to buy the title. That's a good thing... for them, and for you.

Find out more at www.rovicorp.com/casualripping



the new name for Macrovision

rovicorp.com

Partenaires officiels

Les Partenaires Officiels de l'Académie

L'Académie a souhaité réunir autour d'elle plusieurs entreprises partenaires, fortement impliquées dans le monde du cinéma et désireuses d'associer leur image à l'excellence et à la diversité du cinéma français que représente l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma. Ce club de partenaires officiels réunit aujourd'hui quatre sociétés prestigieuses que l'Académie tient à remercier pour leur précieux soutien.





BNP Paribas Fortis, Partenaire Officiel de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma pour la cinquième année consécutive poursuit sa volonté de valoriser les talents et d'encourager la création en France. BNP Paribas et BNP Paribas Fortis, au travers d'équipes exclusivement dédiées aux activités cinématographiques et audiovisuelles sont fières d'accompagner l'ensemble de l'industrie du cinéma. Par ailleurs, BNP Paribas soutient, depuis plusieurs décennies, le 7° Art en étant partenaire de nombreux évènements majeurs du cinéma en France : la Quinzaine des Réalisateurs du Festival de Cannes, le Festival Cinéma Télérama, le Printemps du Cinéma, la Fête du Cinéma et la Rentrée du Cinéma. Nous sommes heureux ce soir de participer à cette belle soirée mettant à l'honneur toutes les professions du Cinéma.

Bruno Petit Président du Directoire de Fortis Banque France



Chaumet est heureux d'apporter pour la sixième année consécutive son soutien à l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma.

Ce partenariat est l'occasion pour le joaillier de réaffirmer ses liens privilégiés avec le monde du cinéma français et de la création artistique.

Comme chaque année, Chaumet a décidé de soutenir les 32 jeunes acteurs et actrices, Révélations 2010, avec un clip original de Benjamin Boccas, réalisé à partir des photographies de Lorenzo Agius et diffusé dans plus de 400 salles de cinéma en France.

Thierry Fritsch Président de Chaumet





Le cinéma, pour la première fois depuis vingt ans, n'a jamais eu en France autant de spectateurs. L'édition 2010 des César sera l'écrin de ce succès auquel je suis fier d'associer le Fouquet's.

Notre Groupe n'a jamais cessé dans son histoire d'accompagner les enchanteurs du 7^{ème} art. Nous sommes heureux chaque année de nous associer à cette fête des talents qui honore un héritage et accompagne la modernité toujours renouvelée de la magie de l'écran.

Les César 2010 nous rappelleront les rêves que les films de l'année passée ont glissé dans nos vies. Ils nous diront que de tous les horizons que la vie nous donne à voir, le plus spectaculaire et le plus magique reste celui des écrans de cinéma.

Dominique Desseigne Président du Conseil de Surveillance du Groupe Lucien Barrière





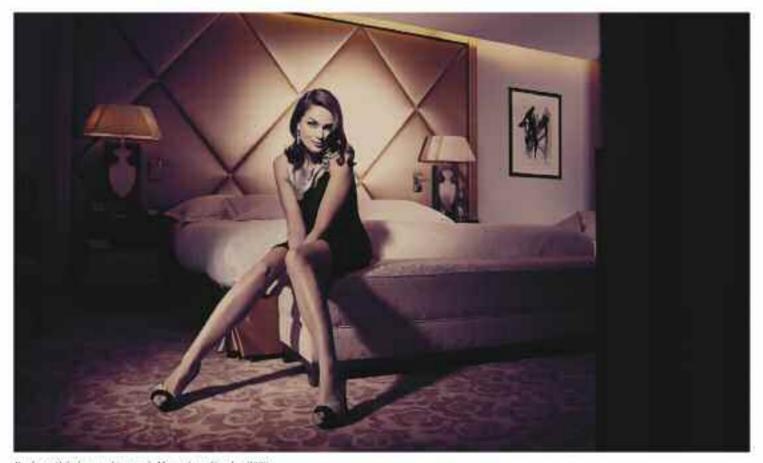
Pour Renault, être partenaire des César, c'est contribuer à la promotion du cinéma en France et en Europe.

Au travers de sa flotte officielle, Renault a le plaisir de véhiculer les lauréats et les talents jusqu'au Théâtre du Châtelet.

Renault souhaite à tous ceux qui font le Cinéma d'aujourd'hui et de demain une excellente 35 inc Cérémonie des César.

Marie-Françoise Damesin
Directeur de la Communication Renault

HOTEL FOUQUET'S BARRIERE DECOUVRIR, REDECOUVRIR PARIS



Burburu Schulz poor Foogust's Migrazine - Ekstelee 2009





DEPUIS LEUR CREATION. LES CESAR S'AFFICHENT AU FOUQUET'S





Vincent Castel, Cétar da Meilleur Acteur au Finguet's - Féorier 2000











Pour vos événements, demandez-nous les plus beaux sites de Paris









Inventer l'espace

> 01 69 79 20 20

- bureaux détudes
- atellers à votre écoute

TOUS LES METIERS DE L'EVENEMENT www.jaulin.com

les Partenaires Institutionnels,

les Partenaires
Techniques

&

Les Fournisseurs

Officiels

Les Partenaires Institutionnels





Depuis plus de vingt ans, 3IS forme les professionnels de l'image et du son grâce à une pédagogie qui allie culture et technique, savoirs et pratique, polyvalence et spécialisation. Nos formations, sanctionnées par des titres certifiés inscrits au RNCP, répondent aux exigences et évolutions des métiers du cinéma et de l'audiovisuel. Aussi, nous sommes particulièrement heureux et fiers de ce prestigieux partenariat avec l'Académie des César.

Jean-Claude Walter Président-directeur-général de 3IS





La tekhnè ou technè, du grec $\mathsf{T\acute{e}\chi V\eta}$, désigne le savoir-faire des métiers de l'artisanat ou de l'art. Ainsi, les Industries techniques trouvent leurs racines dans cette définition grecque et latine qui associait déjà l'Art et la Technique.

Ce lien essentiel nous unit autour de la Création et se concrétise désormais, grâce à Alain Terzian et à l'Académie, autour de notre nouveau grand rendez-vous "César & Techniques".

Thierry de Segonzac Président de la FICAM





L'Ecole Nationale Supérieure Louis-Lumière forme depuis plus de 80 ans les techniciens de l'image et du son du cinéma français. Notre partenariat avec l'Académie des César depuis 2006 se concrétise par des reportages photographiques sur l'ensemble des évènements organisés par l'Académie, et par la création de l'affiche des 25 nommés aux César techniques, où l'Ecole est professionnellement représentée par ses nombreux anciens.

Francine Lévy Directrice de L'Ecole Nationale Supérieure Louis Lumière

Les Partenaires Techniques





Fidèle à son partenariat de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma, CMC et ses filiales (LVT, Digimage Cinéma et Def2shoot) mettent à disposition, durant l'année leurs compétences et la diversité de leurs activités en particulier pour le premastering des DVD courts et longs métrages adressés à tous les membres.

www.cmc-video.fr

Denis Auboyer Président





Eclair Laboratoires est fier d'être partenaire technique de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma, de son projet « Révélations 2010 » ainsi que des « Nuits en Or du Court Métrage », et de mettre, depuis plus d'un siècle, son savoir-faire au service du cinéma.

www.eclair.fr

Thierry Forsans Président Directeur Général Eclair Group





Le Groupe Transatlantic, leader de la postproduction vidéo, est fier de participer, pour la dixième année consécutive, au montage des images diffusées au cours de la Cérémonie des César.

Olivier Robin Marieton Président du Groupe Transatlantic





Le groupe MPO est le spécialiste des services liés à la distribution de contenus vidéo via des supports physiques et numériques : fabrication de DVD et Blu-ray, impression de packaging, gestion logistique, services VOD et associés. Partenaire Technique de l'Académie des César pour la 7ºme année consécutive, MPO a assuré la conception, la fabrication, le conditionnement et le routage du coffret collector aux membres de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma.

Loïc de Poix Président du Groupe MPO





Rovi propose une solution totale pour protéger, enrichir et distribuer les contenus multimédias. Nous sommes fiers de continuer notre partenariat avec l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma, en tant que Partenaire Technique, pour la cinquième année.

Vous trouverez plus d'information sur notre site internet www.rovicorp.com

Fred Amoroso Rovi's President and Chief Executive Officer

Les Fournisseurs Officiels





Entre DESSANGE et la cinéma, c'est une longue histoire d'amour!

Fidèle complice de nombreuses célébrités du cinéma et déjà Partenaire Officiel du Festival de Cannes, la Maison DESSANGE est heureuse d'associer une nouvelle fois son nom à l'Académie des César. Elle est, depuis plus de 10 ans, le Coiffeur Officiel de ce prestigieux événement qui rend chaque année hommage au cinéma français.

Benjamin Dessange Président du Directoire de DESSANGE International





Le Groupe JAULIN rassemble tous les métiers de l'événement : conception, création d'espaces, aménagements, décoration, lumière, son, vidéo, mobilier, stands et intervient sur les événements majeurs en France et à l'étranger.

www.jaulin.com

Bernard Jaulin Président du Groupe JAULIN





Tsarine, le champagne du cinéma.

Entre Tsarine et le cinéma, c'est une longue histoire. Partenaire fidèle des César, ce champagne qui cultive l'excellence au quotidien est à l'image de cette cérémonie qui, chaque année, consacre les meilleurs talents de l'année.

A n'en pas douter, le cru 2010 sera une fois de plus un excellent millésimé cinématographique et je veux croire que les lauréats, comme les nommés, célébreront cette prestigieuse et pétillante fête du cinéma français comme il se doit... une coupe de Tsarine à la main.

Philippe Baijot

Président Directeur Général des Champagnes Tsarine

te Règlement de l'Académie

Règlement de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma

L'Académie des Arts et Techniques du Cinéma a pour but de récompenser les réalisations les plus remarquables du cinéma en leur conférant chaque année un trophée appelé « César » (d'après le nom du sculpteur qui en a réalisé la statuette), pour encourager la création cinématographique et attirer sur elle l'attention du public.

Les « César » sont attribués annuellement, à la fin du mois de février ou au début du mois de mars, à l'issue d'un vote des membres de l'Académie. Les « César » sont remis au cours d'une cérémonie, « la Nuit des César », télédiffusée par Canal+.

Chapitre I

Peuvent être membres de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma (ci-après désignée l'Académie) tous les professionnels du cinéma français en ayant expressément fait la demande par écrit auprès du Secrétariat de l'Association pour la Promotion du Cinéma (ci-après désigné le Secrétariat de l'Académie), dont la candidature est soutenue par au moins deux parrains membres de l'Académie et remplissant selon la catégorie professionnelle à laquelle ils appartiennent les conditions suivantes :

- Collège des Acteurs : les personnes ayant contribué en qualité d'acteur ou d'actrice dans des rôles significatifs au cours des cinq années précédant leur demande d'admission à au moins cinq films cinématographiques de long métrage admis à concourir pour l'attribution du « César du meilleur film ».
- Collège des Réalisateurs : les personnes ayant réalisé au cours des cinq années précédant leur demande d'admission au moins deux films cinématographiques de long métrage admis à concourir pour l'attribution du « César du meilleur film ».
- Collège des Auteurs: les personnes, scénaristes, co-scénaristes, ou dialoguistes ayant contribué, en cette qualité et au cours des cinq années précédant la demande d'admission, à l'écriture d'au moins trois films de long métrage admis à concourir pour l'attribution du « César du meilleur film ». Ainsi que les personnes, compositeurs de musique ayant contribué en cette qualité et au cours des cinq années précédant la demande d'admission, à l'écriture de musiques originales pour la

sonorisation d'au moins trois films de long métrage admis à concourir pour l'attribution du « César du meilleur film ».

- Collèges des Techniciens: les personnes ayant contribué, au cours des cinq années précédant leur demande d'admission, à la réalisation d'au moins trois films cinématographiques de long métrage admis à concourir pour l'attribution du « César du meilleur film », à l'un des postes suivants:
- Premier assistant réalisateur ;
- Directeur de Production ;
- · Régisseur Général ;
- Directeur de la Photographie ou Cadreur;
- · Chef Décorateur ;
- Chef Opérateur du Son ;
- Chef Monteur ;
- Chef Maquilleur ;
- Chef Mixeur ;
- Chef Costumier ou Créateur de Costumes;
- · Chef Coiffeur:
- Chef Truquiste ou Directeur des Effets
- Spéciaux ;
- Scripte;
- Chef Machiniste;
- Chef Electricien.
- Collège des Producteurs : Gérants, Présidents ou Directeurs Généraux de société de production de films de long et court métrage ayant participé en qualité de Producteur Délégué à la production de trois films de long métrage ou cinq films de court métrage au cours des cinq années précédant l'année de la demande d'admission ; ou Gérants, Présidents ou Directeurs Généraux des sociétés ayant participé en qualité de coproducteur à la production de cinq films de long métrage au cours des cinq années précédant l'année de la demande d'admission.

- Collège des Distributeurs,

Exportateurs et Courtiers en films : Gérants, Présidents, Directeurs Généraux ou Directeurs de la Distribution d'une société de distribution, d'exportation ou de courtage de films, soit ayant distribué en salles, au cours des trois années précédant l'année de la demande d'admission, au moins trois films de long métrage admis à concourir pour l'attribution du «César du meilleur film», soit titulaire d'autres mandats de commercialisation pour au moins cinq films de long métrage admis à concourir pour l'attribution du «César du meilleur film» produits au cours des cinq années précédant la demande d'admission.

- Collège Industries Techniques : Gérants, Présidents ou Directeurs Généraux d'une entreprise de prestation technique ayant contribué, au cours des trois années précédant la demande d'admission, à la réalisation d'au moins cinq films de long métrage admis à concourir pour l'attribution du « César du meilleur film ».
- Collège des Agents Artistiques : personnes titulaires d'une licence d'agent artistique et représentant au moins trois membres de l'Académie à la date de la demande d'admission.
- Collège des Directeurs de Casting : personnes ayant contribué en qualité de directeur de casting (inscription au générique), au cours des trois années précédant la demande d'admission, à la réalisation d'au moins cinq films de long métrage admis à concourir pour l'attribution du « César du meilleur film ».
- Collège des Attachés de Presse : attachés de presse indépendants ou responsables d'un département presse dans une société de distribution, ayant contribué en qualité d'attaché de presse, au cours des trois années précédant la demande d'admission, à la promotion d'au moins cinq films de long métrage admis à concourir pour l'attribution du « César du meilleur film ».
- Collège des exploitants de salles de cinéma: L'Association pour la Promotion du Cinéma a donné mandat à la Fédération Nationale des Cinémas Français de centraliser pour son compte les candidatures provenant des exploitants de salles de cinéma désireux de faire partie de l'Académie. Ce mandat s'exercera dans le cadre des critères définis chaque année par l'Association, étant d'ores et déjà entendu que pourront également être candidats au titre de ce Collège les personnes n'exerçant pas effectivement la profession d'exploitant de salles à la date de la candidature et occupant les fonctions suivantes:
- Les présidents et les délégués généraux des syndicats professionnels du secteur de l'exploitation cinématographique;
- Les membres représentatifs des branches professionnelles, comprenant notamment des représentants de la grande, de la moyenne et de la petite exploitation, ainsi que des représentants de la branche « Art et essai » :
- · Les membres des commissions de la

Fédération.

Article 2

Sur proposition du Président ou du Secrétaire Général, le Conseil d'Administration de l'Association pour la Promotion du Cinéma (ci-après désigné le Conseil de l'Académie) peut inviter certaines personnalités, professionnelles ou non professionnelles, qui se sont signalées par leurs actions en faveur du cinéma, à faire une demande d'admission auprès du Secrétariat de l'Académie. Ces personnalités deviendront membres à part entière de l'Académie après avoir retourné au Secrétariat de l'Académie le bulletin d'admission dûment complété et signé.

Article 3

Toutes les personnes ayant fait l'objet d'une nomination pour un « César » et ayant expressément et par écrit manifesté auprès du Secrétariat de l'Académie leur intérêt pour devenir membre de l'Académie, deviendront membres à part entière de l'Académie après avoir retourné au Secrétariat de l'Académie le bulletin d'admission dûment complété et signé.

Article 2

Afin de leur permettre de prendre part aux activités de l'Académie et notamment au vote pour l'attribution des « César », les membres de l'Académie sont invités à faire part au Secrétariat de l'Académie de tout changement d'adresse.

Article 5

Dans le cadre des activités de l'Académie et notamment de l'organisation du vote pour l'attribution des « César », certaines informations concernant les membres de l'Académie font l'objet d'un traitement automatisé. Conformément aux dispositions de la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, les membres disposent d'un droit d'accès qu'ils peuvent exercer auprès de l'Académie.

La liste des membres de l'Académie ne peut être communiquée à aucun tiers, y compris un membre de l'Académie. Par exception à cette règle, la liste pourra être communiquée par le Secrétariat de l'Académie, dans le cadre de la réalisation des activités de l'Académie, aux seules entreprises avec qui l'Académie aura concédé par contrat écrit l'exécution de certaines tâches impliquant de disposer de

cette liste pour mener à bien lesdites tâches. Les entreprises concernées devront dans ce cas signer une clause de confidentialité spécifique à ces informations, et mettre en place dans la mesure du possible des systèmes tampons pour l'utilisation effective des informations contenues dans cette liste. Les membres de l'Académie souhaitant démissionner de l'Académie doivent en faire la demande par lettre recommandée A/R, adressée au Secrétariat de l'Académie.

Article 6

Chaque membre de l'Académie s'acquitte d'une cotisation annuelle à l'Association pour la Promotion du Cinéma. Le montant de la cotisation est fixé chaque année par le Conseil de l'Académie.

Tout membre de l'Académie qui n'a pas payé sa cotisation annuelle ne recevra pas le matériel de vote de l'année suivante, ni les divers documents écrits et audiovisuels édités par l'Académie pour faciliter ce vote, et ne participera pas audit vote. Au bout de cinq années consécutives de défaut de règlement, le membre concerné sera considéré comme démissionnaire d'office et radié en conséquence de la liste des membres de l'Académie, sauf décision contraire et motivée prise par le Conseil de l'Académie.

Article 7

Tout membre de l'Académie définitivement condamné par la justice française pour avoir participé à une action de piraterie audiovisuelle à partir des copies de films remises chaque année dans le cadre de l'organisation du vote sera immédiatement radié de l'Académie.

CHAPITRE II Article 1

Un « César » est attribué chaque année dans chacune des différentes catégories suivantes :

- · meilleur acteur ;
- meilleure actrice :
- · meilleur acteur dans un second rôle ;
- meilleure actrice dans un second rôle ;
- meilleur espoir féminin :
- meilleur espoir masculin ;
- meilleur réalisateur ;
- · meilleur film;
- meilleur premier film;
- meilleur film documentaire;
- · meilleur scénario original ;
- meilleure adaptation;
- meilleure musique écrite pour un film ;
- meilleurs décors ;
- meilleure photo;

- meilleur son :
- meilleur montage;
- meilleurs costumes :
- · meilleur film étranger ;
- · meilleur court métrage.

Article 2

Des « César » d'honneur peuvent être décernés chaque année, sur proposition du Président ou du Secrétaire Général de l'Académie.

Article 4

A) Sont admis à concourir pour l'attribution du « César du meilleur film » tous les films de long métrage d'initiative française (production majoritaire française) et d'expression originale française, au sens de la réglementation française.

Pour pouvoir concourir, ces films doivent avoir reçu l'agrément de production délivré par le Directeur Général du Centre National de la Cinématographie, et avoir obtenu un visa d'exploitation délivré par le Ministre de la Culture. Ces films doivent par ailleurs être sortis en salle entre le ignivier et le 31 décembre de l'année précédant celle de la remise des « César » et avoir fait l'objet d'une exploitation commerciale pendant au moins une semaine dans au moins une salle de cinéma du secteur commercial de la région parisienne.

Sont également admis à concourir pour l'attribution du « César du meilleur film », les films français de long métrage ayant obtenu un visa d'exploitation délivré par le Ministre de la Culture, ayant bénéficié du soutien financier à l'industrie des programmes audiovisuels dans les conditions fixées par le décret du 2 février 1995, qui, à titre exceptionnel et dans le cadre du décret du 9 novembre 2001, ont obtenu l'agrément de distribution délivré par le Directeur Général du Centre National de la Cinématographie au plus tard le 31 décembre de l'année précédant celle de la remise des « César ». Ces films doivent par ailleurs être sortis en salle entre le i er janvier et le 31 décembre de l'année précédant celle de la remise des « César » et avoir fait l'objet d'une exploitation commerciale pendant au moins une semaine dans au moins une salle de cinéma du secteur commercial de la région parisienne.

Toutefois, un film ne remplissant pas les conditions visées à l'article 3.A ci-dessus mais dont les composantes artistiques et techniques sont majoritairement françaises, peut après étude par le Bureau de l'Association pour la Promotion du Cinéma (ci-après désigné le Bureau de l'Académie) être admis à concourir pour l'attribution

du « César du meilleur film ». Toute demande de dérogation devra être adressée par écrit au Secrétariat de l'Académie par la société de production déléguée du film concerné, au plus tard le 31 octobre de l'année précédant la remise des trophées.

B) Sont admis à concourir pour le « César du meilleur film étranger », les films ne remplissant pas les conditions de nationalité visées à l'Article 3-A ci-dessus, et ayant obtenu un visa d'exploitation délivré par le Ministre de la Culture. Ces films doivent par ailleurs être sortis en salle entre le ¹⁴⁷ janvier et le 31 décembre de l'année précédant celle de la remise des « César » et avoir fait l'objet d'une exploitation commerciale pendant au moins une semaine dans au moins une salle de cinéma du secteur commercial de la région parisienne.

C) Pour les « César » attribués à des personnes physiques, seules sont admises à concourir, les personnes ayant contribué dans l'une au moins des catégories définies à l'article 1 de ce chapitre à la réalisation et à la production d'un film admis à concourir pour le « César du meilleur film ».

Pour faciliter le vote du premier tour pour le « César du meilleur espoir féminin » et le « César du meilleur espoir masculin », le Comité Révélations propose aux membres de l'Académie, de façon indicative et non obligatoire, une présélection d'un nombre maximum de vingt-cinq actrices et de vingt-cinq acteurs choisis à l'issue d'un vote préliminaire dudit Comité. Le Comité Révélations est composé de directeurs de casting, membres de l'Académie ayant de par leurs métiers un accès privilégié et une connaissance particulière de la distribution artistique sur des films de longs métrages pouvant concourir pour l'attribution du « César du meilleur film ». La liste des membres du Comité Révélations est approuvée annuellement par le Conseil de l'Académie et déposée au Secrétariat de

Pour le « César du meilleur son », seront nommés simultanément, lorsque ces postes sont remplis, les 3 chefs de postes suivants : chef opérateur du son, chef monteur son, chef mixeur son (dans la limite d'une personne par poste).

D) Sont admis à concourir pour le « César du meilleur court métrage », les douze films sélectionnés par le Comité Court Métrage de l'Académie au cours d'un vote préliminaire. Le Comité Court Métrage est composé de personnalités du monde du cinéma, membres de l'Académie ayant de par leurs fonctions un accès privilégié et une connaissance particulière de la production des films de court métrage. La liste du Comité Court Métrage est approuvée annuellement par le Conseil de l'Académie et déposée au Secrétariat de l'Académie.

La sélection des douze films est faite parmi les films français :

- ayant, pour un format 35 mm, une longueur inférieure à 1 600 mètres, ou pour les œuvres cinématographiques une durée de projection inférieure à une heure:

– ayant obtenu un visa d'exploitation délivré par la Commission de Classification des Œuvres Cinématographiques du Centre National de la Cinématographie entre le 1^{er} juillet 2008 et le 30 juin 2009.

La sélection des films se fait comme suit : chaque membre du Comité Court Métrage choisit 12 films et classe chacun de ces films de manière décroissante : 12 points pour le premier, 11 pour le second... et ainsi de suite. Les 12 films ayant obtenu le plus de points sont sélectionnés. En cas d'ex aequo, c'est le film ayant obtenu le plus de i^{re} place (ou 2^e, 3^e, én cas d'égalité) qui est sélectionné. Si deux films arrivent à égalité au terme de cette procédure, les deux films sont considérés comme sélectionnés. Si plus de deux films arrivent à égalité au terme de cette procédure, un second tour de vote concernant les films ex aequo, similaire au premier, est organisé.

E) Pour l'attribution du « César de la meilleure musique écrite pour un film », seules sont admises à concourir les personnes ayant créé spécifiquement pour un film admis à concourir pour le « César du meilleur film », une ou des compositions musicales avec ou sans paroles :

de la durée représente au moins 50 % de la durée totale de musique mixée à l'image:

 dont la durée mixée à l'image est supérieure à 10 % de la durée totale du film :

 dont la composition a été assurée par une ou deux personnes au plus, ou par un groupe de personnes constitué préalablement à la mise en production du film

Le Bureau de l'Académie se réserve un droit de dérogation pour le cas de musiques originales qui ne répondent pas strictement aux critères ci-dessus, mais dont le Bureau de l'Académie aura estimé après étude qu'elles sont légitimes à concourir pour l'obtention du prix.

Toute demande de dérogation devra être adressée par écrit au Secrétariat de l'Académie par la société de production déléguée du film concerné, au plus tard le 31 octobre de l'année précédant la remise des trophées.

F) Pour le « César du Meilleur scénario original », sont admis à concourir tous les films pouvant concourir pour l'attribution du « César du meilleur film » et dont le scénario est une œuvre originale au sens de la réglementation française.

Pour le « César de la Meilleure adaptation », sont admis à concourir tous les films pouvant concourir pour l'attribution du « César du meilleur film » et dont le scénario est l'adaptation d'une œuvre originale préexistante littéraire, cinématographique, télévisuelle, ou musicale, au sens de la réglementation française.

G) Pour l'attribution du « César du meilleur premier film », sont admises à concourir toutes les premières œuvres de fiction habilitées à concourir au « César du meilleur film ».

H) Sont admis à concourir au « César du meilleur film documentaire » tous les films de long métrage pouvant concourir pour l'attribution du « César du meilleur film » et dont le caractère est déclaré comme « documentaire » par la société en charge de la production déléguée et le réalisateur. Les films documentaires ayant été diffusés à la télévision avant leur sortie en salle ne seront pas éligibles.

Toutefois, par exception à cette règle, pourront être admis à concourir, après étude par le Bureau de l'Académie, les films de ce type qui auront fait l'objet d'une carrière remarquable dans les festivals de cinéma.

Toute demande de dérogation devra être adressée par écrit au Secrétariat de l'Académie par la société de production déléguée du film concerné, au plus tard le 31 octobre de l'année précédant la remise des trophées.

Article 4

À l'exception des « César d'honneur », les « César » sont attribués par un vote secret à deux tours des membres de l'Académie. Le vote se fait par correspondance ou sur internet.

Le Secrétariat de l'Académie veillera à ce que l'ensemble des procédures de saisie, de transmission et de dépouillement des votes soit effectué sous contrôle d'huissier assermenté. Il pourra décider de confier l'exécution desdites procédures, en totalité ou en partie à une entreprise spécialisée, garantissant le même type de contrôle. Dans ce cas, le choix de cette entreprise devra être validé chaque année en temps utile par le Conseil de l'Académie.

Le premier tour du vote détermine les « nominations », c'est-à-dire les personnes ou les films ayant obtenu, sous réserve des dispositions des articles 6 et 8, le plus grand nombre de suffrages. Les nominations sont au nombre de cinq dans chaque catégorie, à l'exception:

- du « César du meilleur film » où les nominations sont au nombre de 7 ;

- du « César du meilleur film étranger » où les nominations sont au nombre de 7, 2 nominations étant réservées aux films étrangers en langue française, et 5 nominations étant réservées aux films étrangers en langue autre que française. Au premier et au second tour de vote, l'ensemble des membres de l'Académie vote dans chaque catégorie.

Le vote final détermine parmi les films et les personnes ayant obtenu une nomination à l'issue du premier tour, celui ou celle qui, obtenant le plus grand nombre de voix, se verra attribuer le « César ».

Article 5

En même temps que les bulletins de vote pour le premier tour dit également vote des nominations, le Secrétariat de l'Académie adresse à tous les membres de l'Académie un guide films sous forme papier, présentant les informations suivantes :

a) la liste des films admis à concourir pour le « César du meilleur film » ainsi que la liste des personnes ayant participé à la réalisation de ces films dans chacune des catégories des « César » ;

b) la liste des acteurs et des actrices présélectionnés à titre indicatif par le Comité Révélations ;

c) la liste des films étrangers sortis au cours de l'année de référence ;

d) la présélection des 12 courts métrages choisis par le Comité Court Métrage pour concourir au « César du meilleur court métrage ».

L'Association pour la Promotion du Cinéma ne peut être tenue pour responsable des titres qui lui auraient échappé, ni de toute autre omission ou erreur figurant dans ce guide films.

Le Secrétariat de l'Académie adresse également à tous ses membres un DVD

présentant les douze films admis à concourir pour le « César du meilleur court métrage » et sélectionnés par le Comité Court Métrage de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma au cours du vote préliminaire.

Article 6

À l'exception des catégories concernées par l'Article 8 ci-dessous, nul ne peut faire l'objet de plus d'une nomination dans chaque catégorie. Une personne qui fait l'objet de nominations pour plusieurs films ne peut concourir, pour le vote final, que pour le film pour lequel il ou elle aura obtenu le plus grand nombre de suffrages au premier tour. Si, sur un bulletin de vote pour les nominations, une personne est citée plus d'une fois pour le même film, dans la même catégorie, elle ne sera créditée que d'une seule voix. Il en est de même pour un film.

Article 7

Dans le cas des œuvres de collaboration, un « César » sera remis à chacun des co-signataires à condition qu'ils figurent au générique du film, et dans la limite de deux « César ».

Article 8

Si, à l'issue du premier tour, un acteur ou une actrice obtient, pour un même film, des voix dans la catégorie « meilleur acteur » ou « meilleure actrice » et dans la catégorie « meilleur acteur dans un second rôle » ou « meilleure actrice dans un second rôle », il ou elle sera nommé pour la catégorie dans laquelle il ou elle aura obtenu le pourcentage de vote le plus important, à condition que le pourcentage obtenu dans cette catégorie lui permette d'être classé dans les cing premiers.

En revanche, si un acteur ou une actrice reçoit suffisamment de voix pour être nommé dans la catégorie « meilleur acteur » ou « meilleure actrice » pour un film et dans la catégorie « meilleur acteur dans un second rôle » ou « meilleure actrice dans un second rôle » pour un autre film, il ou elle sera nommé dans les deux catégories, à condition qu'il ou elle ait obtenu pour chaque film suffisamment de voix pour être classé dans les cinq premiers de chaque catégorie.

Si un acteur ou une actrice reçoit suffisamment de voix pour être nommé dans la catégorie « meilleur acteur » ou « meilleure actrice » pour deux films différents et dans la catégorie « meilleure acteur dans un second rôle » ou « meilleure actrice dans un second rôle » pour deux films différents, il ou elle sera nommé deux fois dans la même catégorie pour

deux films différents, à condition qu'il ou elle ait obtenu pour chaque film suffisamment de voix pour être classé dans les cinq premiers de chaque catégorie.

Si un acteur ou une actrice reçoit suffisamment de voix pour être nommé dans la catégorie « meilleur espoir masculin » ou « meilleur espoir féminin » pour un film, il ou elle peut être nommé pour le même rôle dans la catégorie « meilleur acteur » ou « meilleure actrice » pour le même film ou dans la catégorie « meilleur acteur dans un second rôle » ou « meilleure actrice dans un second rôle » pour ce film, à condition qu'il ou elle ait obtenu suffisamment de voix pour être classé dans les cinq premiers de chaque catégorie.

L'acteur et l'actrice qui se seront vus décerner le « César du meilleur acteur » et le « César de la meilleure actrice » seront, sauf cas de force majeure, appelés pour la Cérémonie suivante à remettre le « César du meilleur espoir féminin » et le « César du meilleur espoir masculin ».

Article 9

Le « César du meilleur film » est remis au(x) producteur(s) délégué(s) du film. Un « César » sera également remis au réalisateur de ce film, sauf si celui-ci a obtenu le « César du meilleur réalisateur » pour le même film.

Le « César du meilleur premier film » est remis au réalisateur du film. Un « César » sera également remis au(x) producteur(s) délégué(s) du film.

Le ou les producteurs délégués pouvant prétendre aux dispositions ci-dessus devront être identifiés comme tels dans le dossier d'agrément de production du film.

Il sera remis une seule statuette par société de production déléguée, identifiée comme telle dans le dossier d'agrément (soit au maximum 2 statuettes en cas de co-production déléguée).

Dans le cas où, au(x) producteur(s) délégué(s) du meilleur film ou du meilleur premier film, s'ajoutent un ou plusieurs coproducteurs d'autres sociétés en coproduction, identifiés comme tels dans le dossier d'agrément du film, celui-ci ou ceux-ci pourront demander au bureau de l'Académie à se voir remettre une statuette, sous réserve d'en acquitter le coût, sur présentation de la facture du fondeur.

Pour le « César du meilleur son » une statuette est remise pour chacun des 3 lauréats.

Générique

Merci à toutes celles et ceux qui accompagnent l'Académie dans l'ensemble de ses activités :

Samuel Faure, Claire Prénat, Boris Hanequin, Camille Julienne, Grégory Caulier, Léo Berthet, Alexandre Di Carlo, Vincent Chapalain et Gilles Colpart, l'équipe de l'Académie.

Julie Beaulieu, Astrid Letailleur, Corentin Lindrec, Victoire Quitté et Antoine Lepetit, les stagiaires.

Marc Arcouët (Vernator IT), Jérôme Grou-Radenez (Global Rouge), Martine Huber (Départ Presse), Isabelle Jobart (Publico), France-Dominique Roux (calligraphe), Maria Torme (MSF Consultats), les éditions de l'Académie.

Thierry Borgoltz et toute l'équipe de Moteur! (relations publiques)

Laurent de Aizpurua, Laurent de Minvielle et toute l'équipe d'Ambassador (grande remise)

Delphine Morelle et les hôtesses de son équipe (accueil invités)

Maître Blot et son équipe (contrôle du dépouillement des votes)
Emmanuel Grua, Xavier Sécher, Laurent Boisnard, Benoît Chenon et toute l'équipe de Voxaly (organisation et programmation du vote)

Jean-Jacques Schpoliansky, Virginie Champion et toute l'équipe du Balzac (projection des films)

Johan Fablet, Magali Anglès et toute l'équipe des Chinois (site internet Académie)

Alexis Chavance et toute l'équipe de La Table d'Orphée (traiteur)

Albane Cléret et toute l'équipe d'Albanne Communication (animation de la Party)

Maître Nicolas Brault (Cabinet Watrin Brault Associés), Maître Guilhem Bremond (Cabinet Bremond & Associés), Maître Alexandra Néri (Cabinet Herbert Smith), Nathalie Ferenczi (Cabinet d'Expertise Comptable Francis Louche), Bernard Maillet et Eric Sanchez (Commissariat aux Comptes Praxor)

Sophie Vesoul (bureau d'Alain Terzian), Nicole Petit (bureau de Gilles Jacob), Ludmila Marchadier (bureau d'Alain Rocca)

Les professeurs et les élèves des écoles de cinéma qui interviennent à l'occasion des manifestations organisées par l'Académie :

Rolan Ménégon, Méhdi Aït-Kacimi et toute l'équipe pédagogique de l'ENS Louis Lumière, ainsi que les étudiants Amélie Blanchard, Daniel Beres, Julie Labarre, Léo Delafontaine, Marion Gambin, Mohamed Lemkecher, Nicolas du Pasquier, Nicolas Martin-Beaumont, Renaud Bouchez, Romain Bassenne et Thomas Sanchez.

Stéphane Pierrat, Anne-Laure Boseli et toute l'équipe pédagogique de 3IS, ainsi que les étudiants Vincent Acard, Kevin Arleri, Antoine Barbaroux, Quentin Berthomier, Fabien Brouiller, Loryane Cappigny, Sarah Carrère, Arthur Choupin, Adrien Citeau, Thomas Cohen, Nicolas Conort, Claire Cousergue, Benoit Depriester, Yannick Dinay, Clara Direnberger, Perrine Dufau, Emmanuel Dugast, Sacha Duval, Karim El Katari, Boris Emorine, Hugo Fauquert, Isabelle Fillastre, Ségolène Fillatre, Eliot Fritel, Thomas Garreau, Alexandre Lagarde, Adrien Latapie, Clara Léac, Christelle Marcadon, Sylvain Marmugi, Alexandre Martin, Julia Minet, Capucine Pérol, Arnaud Perraudin, Charles Pouchayret, Mickael Rodrigues, Camille Rousseau, Vicky Van Den Bogaert, Jean-Baptiste Verhnes, Matthieu Viot et Flora Zaghini.

Les équipes qui interviennent à l'occasion de la 35 ème Cérémonie :

Renaud Le Van Kim, metteur en scène de la Cérémonie, Pascale Chenut, Marie-Aude Philippe, Marco Martin et toute l'équipe de KM (production exécutive)

Laurence Gallot, Véronique Revel-Rongier, Sophie Kopaczynski, Régine Billot, Audrey Darmon, Sandra Rudich-Viron et toute l'équipe de CANAL + (diffuseur exclusif Cérémonie)

Jean-Luc Choplin et toute son équipe (Théâtre du Châtelet)

Régis Bocquel et toute l'équipe des Ateliers Bocquel (fonderie trophées)

Pierre-Gilles Bessot, Cyril Lafontaine et toute l'équipe de Sirius (billeterie informatique)

Julien Bombray, François Brault, Mélanie Couhault, Anne-Claire Dedieu, Pauline Ducoulombier, Thomas Dugue, Flavien Guigon, Marc Julienne, Tassadit Kaci, Hicham Khellafi, Mathieu Laurent, Grégory Malheiro, Paula Marques, Laura Mannier, Sophie Revol, Pauline Rondeau, Thibaud Steinlé, Corentin Viault, François Vinault, Grégory Yankioua (accompagnateurs des lauréats)

Les distributeurs, producteurs, et ayants droit qui ont accordé les autorisations de diffusion des extraits des films présentés lors de la Cérémonie :

Agat Films & Cie, American Zoetrope, Ananda Productions, Babe Films, Bizibi, C'est à voir, Dharamsala, Elzevir Films, Ex Nihilo, F comme Film, FHCOM pour Paramount Home Entertainment, Fox Pathé Europa, Gebeka Films, Haut et Court, Idéale Audience, Le Bureau, Les films au long cours, Les Films des Tournelles, Les Films du Kiosque, Les Films du Losange, Les Productions du Trésor, Lobster Films, Lucas Films, Mascaret Films, Move Movie, Nord-Ouest Films, Pan-Européenne, Pathé Distribution, Pathé International, Pathé Production, Pyramide Productions, Rectangle Productions, Rezo Films, Rezo Productions, SND, Sony Pictures Entertainment, The Film, The Saul Zaentz, TS Productions, Twentieth Century Fox, Twentieth Century Fox, International Television, Universal Studios, Vendredi Films, Walt Disney Studios H.E., Warner Bros., Warner Bros. Entertainment Inc., Why Not Productions, ZED.

Compte tenu des délais d'impression, certains ayants droit n'ont pu être cités. L'Académie tient cependant à les remercier.

Les agences et les photographes qui nous ont facilité l'accès aux images des artistes :

Abaca Press, Agence Angeli, Peter Brooker/Rex Features, Stéphane Cardinale-People Avenue, Corbis, Bruno Dayan/H&rK, Peter Knapp, Philippe Quaisse, André Rau pour Canal+, Sipa Press, Starface, Visual Press Agency, Wirelmage by Getty.

Les auteurs des textes illustrant les portraits du catalogue :

François Cluzet pour Marion Cotillard, Serge Toubiana pour Eric Rohmer, Jacques Brinaire pour Valérie Lemercier, Ghislain Loustalot pour Gad Elmaleh, Jean-Pierre Lavoignat pour Harrison Ford et Martin Provost pour le Dîner de Gala.

Les modérateurs de l'Académie :

Michel Reilhac N.T. Binh

Sans oublier:

Stéphanie Busuttil, Yvette Camp, Robert Stadler.

Les 22 membres du Comité Court Métrage de l'Académie. Les 18 membres du Comité Révélations de l'Académie.

Tata Mich Mich et Ohlita Banana.

Screenvision, Baron Philippe de Rothschild, L'EFAP et le CNC.

PORTRAIT DE FEMME

Coiffeur Officiel de l'Académie des César

DESSANGE

PARIS